

Saint Thomas d'Aquin
Commentaire de la Deuxième Lettre
de saint Paul aux Thésaloniens
SAINT THOMAS D'AQUIN

Commentaire de la Deuxième
lettre de saint Paul aux
Thessaloniens

<u>CHAPITRE PREMIER</u>	1
<u>2 Thess. 1, 1 à 5: S. Paul rend grâces à Dieu du progrès des Thessaloniens dans la Foi et dans les autres Vertus.</u>	1
<u>2 Thess. 1, 6 à 12b: la récompense ou le châtement. Le courage dans l'épreuve.</u>	4
<u>CHAPITRE II.</u>	9
<u>2 Thess. 2, 1 à 5: L'Antéchrist, l'homme de péché.</u>	9
<u>2 Thess, 2, 6-10: La mort de l'Antéchrist, et la cause du retard dans sa venue.</u>	15
<u>2 Thess 2, 10 à 16: L'Antéchrist séduira ceux qui ne garderont pas la charité. La prière.</u>	20
<u>CHAPITRE III</u>	24
<u>2 Thess 3, 1 à 9: Prier pour l'Apôtre. Condamnation de l'oisiveté.</u>	24
<u>2 Thess. 3, 10-18: l'oisiveté; Travailler pour gagner sa vie</u>	29

CHAPITRE PREMIER

2 Thess. 1, 1 à 5: S. Paul rend grâces à Dieu du progrès des Thessaloniens dans la Foi et dans les autres Vertus.

1. Paul, Sylvain et Timothée l'Eglise de Thessalonique, qui est en Dieu notre Père, et en Jésus-Christ notre Seigneur.

2. Que Dieu notre Père, et le Seigneur Jésus-Christ vous donnent la grâce et la paix.

3. Nous devons, mes frères, rendre pour vous à Dieu de continuelles actions de grâces; et il est bien juste que nous le fassions, puisque votre foi s'augmente de plus en plus, et que la charité que vous avez les uns pour les autres prend tous les jours un nouvel accroissement.

4 De sorte que nous nous glorifions en vous dans les Eglises de Dieu, à cause de la patience et de la foi avec laquelle vous demeurez fermes dans toutes les persécutions et les afflictions qui vous arrivent,

5. Qui sont les marques du juste jugement de Dieu, et qui servent à vous rendre dignes de son royaume, pour lequel aussi vous souffrez.

Cette Epître se divise en salutation et en traité épistolaire, à ces mots (verset 3): "Nous devons, mes Frères, rendre pour vous à Dieu de continuelles actions de grâces, etc. "

I° L'Apôtre désigne d'abord les personnes qui saluent; ensuite celles à qui s'adresse la salutation; enfin les biens qu'il souhaite.

1-Les personnes qui saluent sont les mêmes qui sont nommées dans la première Epître. Les personnes qui saluent sont toutes trois nommées, afin de donner plus d'autorité à cette lettre (verset 4): "Paul, Sylvain et Timothée " (Eccl. IV, 12) : "Un triple lien se rompt difficilement."

2." A l'Eglise de Thessalonique, en Dieu notre Père." Eglise veut dire assemblée. L'Eglise doit se réunir en Dieu, autrement c'est une mauvaise assemblée. De l'assemblée qui est sainte, il est dit (Ps. XLIX, 5): "Assemblez devant lui ses saints, etc." (verset 1): "Et en Jésus-Christ Notre Seigneur," c'est-à-dire, en sa foi (Romains V, 2): "En Jésus-Christ nous avons entrée par la foi à cette grâce dans laquelle nous sommes établis, etc."

3. S. Paul leur souhaite les dons spirituels. Et d'abord la grâce, car elle est le principe de tous les dons (1 Corinth., xv, 10): "C'est par la grâce de Jésus-Christ que je suis ce que je suis, etc.," de plus la paix qui est la fin de l'homme (Ps. CXLVII, 14) : "Il vous a donné pour limites la paix." (verset 2): "Que la grâce donc et la paix vous soient données, et données de Dieu notre Père, etc." (Jacq., I, 17) : "Toute grâce excellente et tout don parfait vient, d'en haut, et descend du Père des lumières " (verset 2): "Et par le Seigneur Jésus-Christ " (II S. Pierre, I, 4): "C'est par lui qu'il a communiqué les grandes et précieuses grâces qu'il avait promises, etc."

II° (verset 3): "Nous devons, mes Frères, rendre à Dieu pour vous de continuelles actions de grâces."

Ici commence le traité épistolaire. L'Apôtre, premièrement, instruit les fidèles de ce qui doit arriver dans les derniers jours; secondement, il les avertit familièrement sur quelques points, (III, 11) : "Au reste, mes Frères, etc." De plus, S. Paul, avons-nous dit, instruit les fidèles en premier lieu de la récompense des bons et de la punition des méchants; en second lieu, des périls qui surviendront au temps de l'Antéchrist (ri, 4): "Or, nous vous conjurons, mes Frères, etc." Premièrement, donc, il rend grâces de la manière dont ils se préparent au jugement futur; ensuite il décrit ce jugement même (verset 6): "Car il est bien juste devant Dieu, etc." Son action de grâces comprend d'abord leurs progrès; ensuite il en fait ressortir les fruits, et enfin il en donne une marque.

1. Il dit donc (verset 3): "Nous devons, mes Frères, etc." Comme il les avait loués, dans la première lettre, de leur foi, de leur charité et des autres vertus qui abondaient en eux, il dit ici (verset 3): "Nous devons, mes Frères, rendre à Dieu pour vous de continuelles actions de grâces," parce que ce que vous avez de bien, je le regarde comme s'il m'appartenait (III Jean v. 4) : "Je n'ai point de plus grande joie que d'apprendre que mes enfants marchent dans la vérité, etc." "A Dieu," parce que sans lui on ne saurait rien faire de bien (verset 3) : "Il est juste que nous le fassions," parce que les dons pour lesquels nous rendons grâces sont d'un haut prix (II Macchabées I, 41) : " Dieu nous ayant délivrés de très grands périls, nous lui en rendons aussi de très grandes actions de grâces." Quel est donc le motif? C'est que les biens spi rituels s'augmentent en vous, car on ne les garde pas sans péril, quand ils n'ont point en nous d'accroissement. Or, parmi ces dons de Dieu, le premier est la foi, par laquelle Dieu habite en nous, et dans laquelle nous avançons à mesure que nous recevons l'intelligence (Eph., IV, 47) : "Que Dieu fasse habiter Jésus-Christ par la foi dans vos coeurs." Nous progressons donc par la connaissance, par la dévotion et par l'inhérence du Verbe divin à notre âme. Le second des dons est la charité, par laquelle Dieu est en nous en tant qu'effet (I Jean, iv, V. 16) : "*Dieu est amour; ainsi quiconque demeure dans l'amour demeure en Dieu, et Dieu en lui.*" C'est ce qui fait dire à S. Paul (verset 3): "Puisque votre foi s'augmente de plus en plus, et que la charité que vous avez les uns pour les autres prend un nouvel accroissement" (Prov., xv, 5): "*La justice abondante aura une grande vertu, etc.*" (I Thessaloniens IV, V. 9): "Quant à ce qui regarde la charité fraternelle, nous n'avons pas besoin que je vous en écrive, puisque Dieu vous a appris lui-même à vous aimer les uns les autres."

2. L'Apôtre exprime les effets de ce progrès, quand il dit (verset 4): "De sorte que nous nous glorifions en vous dans les Eglises de Dieu," car ce qui est à vous, je le regarde comme à moi. En effet, le bien du disciple est la gloire du Maître (Prov., X, 1): "Le fils qui est sage est la joie de son père;" et (Prov., XVII, 6) :

"Les enfants des enfants sont la couronne des vieillards, etc." (II Corinth., IX, 2): "Votre affection est telle, que je m'en glorifie devant les Macédoniens."

3. S. Paul donne ensuite la marque de ce même progrès, à savoir, la patience, qui se manifeste surtout dans les tribulations (Jacques I, 12) : "Heureux celui qui souffre patiemment les tentations." Or, dans les tribulations, " doit garder d'abord "la patience," afin de ne pas s'écarter de la foi" (Jacques I, 4): "La patience doit être parfaite dans ses oeuvres;" et ensuite garder "la foi," au milieu même de la persécution (P Corinth., IV, 12) : "On nous persécute, et nous le souffrons." C'est ce qui fait dire à l'Apôtre (verset 4): "A cause de la patience et de la foi avec laquelle vous demeurez fermes dans toutes les persécutions et les afflictions qui vous arrivent." Les tribulations sont ainsi appelées du mot latin "*tribulus*," plante piquante, parce qu'elles nous déchirent intérieurement par les afflictions (Gen., III, 48) : "La terre vous produira des épines et des ronces" (Ps. XXIV, 47) : "Ces afflictions se sont multipliées au fond de mon coeur." Or, les saints supportent des tribulations pour deux motifs, à savoir, par la crainte des maux. Car si Dieu n'épargne pas les bons en cette vie, comment épargnera-t-il les méchants dans l'autre? (I S. Pierre, IV, 17) : "Si Dieu commence son jugement par nous, quelle sera la fin de ceux qui rejettent l'évangile de Dieu?" (Jérémie, XLIX, 42) : "Ceux qui ne semblaient pas devoir être jugés à la rigueur pour boire du calice d'affliction, seront néanmoins contraints d'en boire. Vous donc demeurerez-vous impuni comme si vous étiez innocents?" Ensuite pour augmenter leurs mérites. C'est pourquoi l'Apôtre dit (verset 5): "Afflictions qui sont les marques du juste jugement de Dieu, pour vous rendre dignes de son royaume." Car ainsi qu'il est dit en S. Matthieu (XI, 42) : "Le royaume du ciel se prend par violence et les violents l'emportent;" et (Luc XXIV, 26) : "Ne fallait-il pas que le Christ souffrît tous ces maux et qu'il entrât ainsi dans sa gloire?" (Romains VIII, 17): "Pourvu toutefois que nous souffrions avec lui, afin que nous soyons glorifiés avec lui." C'est pourquoi S. Paul dit (verset 5): "Pour lequel aussi vous souffrez." Car la tribulation que l'on souffre pour Dieu, rend digne du royaume de Dieu (Matthieu V, 10) : " Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume du ciel est à eux" (I Pierre IV, 15) : "Que nul de vous ne souffre comme homicide, ou comme larron, ou comme médisant, ou comme envieux du bien d'autrui. S'il souffre comme chrétien, etc."

2 Thess. 1, 6 à 12b: la récompense ou le châtiment. Le courage dans l'épreuve.

6. Car il est bien jusque devant Dieu qu'il afflige à leur tour ceux qui vous affligent maintenant;

7. Et qu'il vous console avec nous, vous qui êtes dans l'affliction, lorsque le Seigneur Jésus descendra du ciel, et paraîtra avec les anges, qui sont les ministres de sa puissance

8. Lorsqu'il viendra au milieu des flammes se venger de ceux qui ne connaissent point Dieu et qui n'obéissent point à l'Évangile de Notre Seigneur Jésus-Christ;

9. Qui souffriront la peine d'une éternelle damnation, par la face du Seigneur, et par la gloire de sa puissance;

10. Lorsqu'il viendra pour être glorifié dans ses saints, et pour se faire admirer dans tous ceux qui auront cru en lui, puisque le témoignage que nous avons rendu à sa parole, a été reçu de vous dans l'attente de ce jour-là.

11. C'est pourquoi nous prions sans cesse pour vous, et nous demandons à notre Dieu qu'il vous rende dignes de sa vocation, et qu'il accomplisse par sa puissance tous les desseins favorables que sa bonté a sur vous, et sur l'oeuvre de votre foi;

12. Afin que le nom de Jésus-Christ Notre Seigneur soit glorifié en vous, et que vous soyez glorifiés en lui par la grâce de Dieu et du Seigneur Jésus-Christ.

L'Apôtre a traité plus haut de la vérité du jugement futur, il traite ici de la forme de ce jugement. Et d'abord il dit ce qu'il sera par rapport à la punition des méchants et à la récompense des bons; ensuite il traite spécialement de chaque partie (verset 8): "*Lorsqu'il viendra au milieu des flammes, etc.*" Il envisage donc d'abord le jugement premièrement dans la punition des méchants; secondement, dans la récompense des bons (verset 10) : "*Lorsqu'il viendra pour être glorifié dans ses saints, etc.*"

I° Quant à la première partie, il a dit plus haut: Ce que vous supportez, ce sont les marques du juste jugement de Dieu, etc. Il ajoute maintenant (verset 6): "*Si toutefois il est juste, etc.,*" *Si, parce que.* Aussi une autre version dit : puisque. Ou encore : *si* toutefois, se rapporterait à ce verset: "en exemple du juste jugement," comme si l'Apôtre disait : il est juste que vous supportiez ces épreuves, si cependant vous méritez par là. La première construction littérale et la première explication sont préférables." Il est bien juste devant Dieu, qu'il rende, etc." (Ps. XCIII, 2): "*Faites éclater votre grandeur, vous qui jugez la terre. Rendez aux superbes ce qui leur est dû* " (Isaïe, XXXIII, 1): "*Malheur à vous qui pilliez. Ne serez-vous pas aussi pillés? Qu'il rende donc (verset 6) "à ceux qui vous affligent maintenant leur rétribution," c'est-à-dire la damnation éternelle (Romains II, 9): "L'affliction et le désespoir accablent l'âme de tout homme qui fait le mal." (verset 71): "Et qu'à vous qui êtes dans l'affliction, il vous donne la consolation." (Luc, XVI, 25): "Souvenez-vous que vous*

avez reçu vos biens dans votre vie, et que Lazare n'y a eu que des maux. C'est pourquoi il est maintenant dans la consolation et vous êtes dans les tourments" (Apoc., XIV, 13) : "Dès maintenant, dit l'Esprit, ils se reposeront de leurs travaux." Et une consolation (verset 7) " semblable à la nôtre, c'est-à-dire une gloire égale.

Mais ceci est-il vrai?

Nous répondons qu'il y a deux sortes d'égalité: l'égalité absolue de quantité et l'égalité de proportion. La première n'est pas rigoureuse quant à la participation de l'homme, mais quant à la béatitude à laquelle le juste participe, et qui n'est autre que Dieu lui-même, car l'homme participe à cette béatitude plus ou moins, selon qu'il aime Dieu avec plus ou moins d'ardeur. Dans la seconde, l'égalité est rigoureuse, et la gloire de S. Pierre, relativement à ses mérites et à la grâce qui lui a été donnée, est la même que la gloire de S. Pierre pour ce qui lui est propre.

Vous recevrez, disons-nous, cette consolation (verset 7): "lorsque le Seigneur Jésus descendra du ciel" (Jean, V, 22) : "Le Père a donné tout jugement au Fils," en tant que Fils de l'homme, d'où il suit qu'il lui a donné aussi le pouvoir d'exercer ce jugement. Il apparaîtra donc à tous dans la forme humaine; mais maintenant il n'apparaît point encore comme tel, parce que son humanité est cachée dans la gloire de Dieu. Mais alors elle apparaîtra (Isaïe, XL, V, 5): " Et la gloire du Seigneur se manifestera. Ce sera (verset 7) "quand il viendra avec les anges de sa puissance," c'est-à-dire, ses ministres (Matthieu, XXV, 3): "Quand le Fils de l'homme viendra dans sa majesté accompagné de tous ses anges, etc."

II° (verset 8): " Lorsqu'il viendra au milieu des flammes, etc." L'Apôtre traite ici des deux jugements, c'est-à-dire, de la punition des méchants et de la récompense des bons. Il montre la première implacable, équitable et interminable.

1. Il dit donc : "Lorsqu'il viendra se venger," c'est-à-dire condamner ceux qui doivent être punis, "aux flammes du feu," qui doit dévorer la face de l'univers, envelopper les réprouvés, et les entraîner à jamais dans les abîmes (Ps. XCV, 3): "Le feu marchera devant lui, et embrasera tout autour de lui ses ennemis." La punition sera équitable, à cause des deux crimes, à savoir, celui d'infidélité et celui d'une vie mauvaise. Du premier de ces crimes, l'Apôtre dit (verset 8): "de ceux qui ne connaissent point Dieu," c'est-à-dire qui ne l'ont point voulu connaître (Job, XXX, 14): "Retirez-vous de nous, nous ne voulons point de la science de VOS voies" (Corinth., XIV, 38) : "Si quelqu'un veut ignorer, il sera lui-même ignoré." Du second (verset 8): "Et qui n'obéissent point à l'Evangile de Notre Seigneur Jésus-Christ (Romains X, 16): "Mais tous n'obéissent pas à l'Evangile." La désobéissance est un péché si grave que c'est par elle que " la mort est venue dans le monde," ainsi qu'il est dit au ch. V, 12, de l'Epître aux Romains. De plus

cette punition sera longue, car (verset 9), "ils souffriront la peine d'une éternelle damnation." On peut entendre ces paroles de deux manières, en tant qu'il y a un double châtement: la peine du sens et celle du dam. De la peine du sens on peut expliquer le texte ainsi : "Ils rendront," c'est-à-dire ils souffriront des peines éternelles, qui n'auront jamais de fin, et ce châtement aura lieu à la mort, car ils mourront toujours. Il en est, en effet, autrement de ces peines et de celles de la vie. Ici-bas, plus les peines sont cruelles, plus elles sont limitées, parce qu'elles s'épuisent, mais les peines de l'autre vie sont très graves, parce que ce sont les peines de la mort, et qu'elles n'ont pas de terme. C'est de là qu'il est dit qu'ils seront à jamais comme dans la mort (Ps. XLVI, 15) : "Ils ont été placés dans l'enfer comme des brebis, la mort les dévorera" (Isaïe LXVI, 24) : "Leur ver ne mourra point, leur face ne s'éteindra jamais." La peine du dam est de deux sortes : D'abord la séparation de Dieu. C'est pourquoi l'Apôtre dit (verset 9): "Frappés par la face du Seigneur," c'est-à-dire éloignés de lui (Job, XIII, 16) : "Aucun hypocrite n'osera paraître devant ses yeux. Ensuite la privation de la vision glorieuse dont jouissent les saints (Isaïe, LXVI, 20) : "Que l'impie soit enlevé de ma présence et qu'il ne voie pas la gloire des saints, etc." Ou bien encore autrement, "par la face du Seigneur," signifierait la cause de la grandeur de la peine du sens, cette peine, en effet, peut se modifier, soit qu'on paraisse devant un juge plus élevé, soit qu'on subisse l'action d'une puissance supérieure. Mais il n'y aura rien de semblable, "car le jugement sortira de la face du Seigneur" (Ps. XVI, 2): "Que mon juge ment sorte de votre visage, etc." Voilà pourquoi l'Apôtre dit: (verset 9): "Ils rendront leur châtement," c'est-à-dire ils le supporteront "quand il sortira de la face du Seigneur."

2. Quand S. Paul ajoute (verset 10) : "lorsqu'il viendra pour être glorifié dans ses saints," il traite de la récompense des saints. Et d'abord quelle est cette récompense ; ensuite quel est leur mérite (verset 10) : "Dans tous ceux qui auront cru en lui, etc."

1° il exalte donc d'abord la gloire des saints, et quant à son essence, qui est une participation à la gloire de Dieu, en disant, (verset 10) "Lorsqu'il viendra pour être glorifié dans ses saints; et quant à sa grandeur, lorsqu'il dit (verset 10) : "Et pour se faire admirer, etc." Il dit donc : "Lorsqu'il viendra, etc."

Assurément le Christ est plein de gloire (Philippiens I, 14) : "Et que toute langue confesse que le Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire de Dieu son Père" (verset 40): "Pour être glorifié dans ses saints," parce que de lui-même le bien est porté à se communiquer. Ou encore: pour être glorifié dans ses saints, qui sont ses membres, dans lesquels il habite et dans lesquels aussi il est glorifié, puisque sa gloire, c'est-à-dire, celle du chef, découle et s'étend jusque sur ses membres (Isaïe, XLIX, 3): "Israël, vous êtes mou serviteur, et je me glorifierai en vous." Cette gloire dépassera toute admiration, ce qui lui fait dire (verset 40) : "Et pour se faire admirer." Car

l'admiration c'est l'étonnement provenant de quelque chose de grand, qui frappe les sens. Or, la gloire des saints est si grande qu'elle ne peut tomber sous l'appréciation des hommes. C'est pourquoi S. Paul dit : "Et pour se faire admirer" (Sagesse V, 2): "Ils seront surpris d'étonnement en voyant tout d'un coup, contre leur attente, les justes sauvés."

2° L'Apôtre considère ensuite leur mérite (verset 10) : "Dans tous ceux qui auront cru en lui." Et d'abord il envisage le mérite de la foi, ensuite le secours de la prière (verset 11) : "C'est pourquoi nous prions sans cesse pour vous, etc."

1° Il dit donc : Telle sera cette gloire, (verset 10) "puisque le témoignage que nous avons rendu," en croyant à Jésus-Christ, "a été reçu par vous en ce jour," c'est-à-dire à cause de ce jour, car le bien que nous opérons, c'est dans l'attente de ce jour. L'Apôtre dit : "Ce témoignage qui est au-dessus de vous," c'est-à-dire, au-dessus de l'intelligence de l'homme. (Ecclésiastique III, 25) : "Il vous a découvert beaucoup de choses qui étaient au-dessus de l'esprit de l'homme." La foi, en effet, n'a plus de mérite là où la raison humaine fournit la démonstration. S'il n'y avait rien au dessus de votre portée, il n'y aurait pas grand mérite à croire. Ou bien encore il dit : "Au-dessus de vous," c'est-à-dire qui vous domine, quand vous soumettez humblement votre intelligence pour croire (II Corinth., X, 5): " Nous réduirons en servitude tout esprit afin de le soumettre à l'obéissance de Jésus-Christ." Ainsi l'explique la Glose. Ou encore, et d'une manière plus conforme à la lettre : Je dis que Jésus-Christ sera glorifié en vous qui avez cru, au jour de son jugement, quand les apôtres jugeront, et alors "notre témoignage, que nous avons rendu sur vous," c'est-à-dire sur la promptitude de votre soumission à la foi, sera certain et "digne de croyance."

2. En ajoutant: (verset 11) : "C'est pourquoi nous prions sans cesse pour vous, etc." l'Apôtre ajoute à ce qu'il a dit le suffrage de la prière. Premièrement il déclare ce qu'il demande; secondement, il dit à quelle fin (verset 41) : "Afin qu'il vous rende digne de sa vocation; " troisièmement, par quel moyen ce qu'il demande peut être obtenu (verset 12): "Par la grâce de Dieu, etc." A) S. Paul fait une demande du côté de Dieu, et deux de notre côté. Il dit donc (verset 11) : "C'est donc pour cela," c'est-à-dire, "à cause de ce jour," que nous aussi nous prions sans cesse pour vous" (Romains I, 9) : "Sans intermission aucune, je me souviens de vous, demandant continuellement à Dieu dans mes prières; " (I Rois, XII, 23) : "Pour moi, Dieu me garde de commettre ce péché contre lui, que je cesse jamais de prier pour vous." B) Mais à quelle fin fait-il cette prière? (verset 14) : "Pour que notre Dieu vous rende dignes de sa vocation," c'est-à-dire qu'il vous donne à chacun de vivre

dans le monde d'une manière digne de sa divine vocation (Eph., IV, 1): "Je vous conjure de vous conduire d'une manière qui soit digne de l'état auquel vous êtes appelés." De notre côté, il demande deux choses; l'une pour la volonté, c'est qu'ils jouissent, dans toute sa plénitude, de la bonté divine (verset 11) : "Qu'il accomplisse par sa puissance, tous les desseins de sa bonté sur vous," c'est-à-dire qu'il accomplisse en vous, toute volonté pour le bien (Philipp., II, 13) "C'est Dieu qui opère en nous le vouloir et le faire, selon qu'il lui plaît." L'autre pour l'intelligence, c'est-à-dire qu'ils croient parfaitement (verset 11) : "Et l'oeuvre de votre foi" (Romains X, 10) "Il faut croire de coeur pour la justice, et confesser par ses paroles pour le salut. "Et que vous le fassiez, en toute vertu," c'est-à-dire avec une telle confiance et un courage tel que nulle crainte vous fasse cesser de lui rendre témoignage. Ou bien encore : "C'est pour cela," c'est-à-dire à cause de ce jour, "que nous demandons à Dieu qu'il daigne vous donner ce à quoi il vous a appelés " (I S. Pierre, III, 9) : "Vous avez été appelés, afin de recevoir, titre d'héritage, la bénédiction" et qu'il vous accorde tout le bien que vous désirez, lequel se trouve dans la vie éternelle, alors que nous posséderons Dieu (Ps. CII, 5): "Qui remplit vos désirs, en vous comblant de ses biens." Qu'il accomplisse aussi "l'oeuvre de votre foi," ce qui se réalisera quand ce que nous voyons ici comme dans un miroir et en énigmes, nous le verrons face à face. Et à quelle fin? (verset 12). "Pour que le nom de Notre Seigneur Jésus-Christ soit glorifié en vous, et que vous soyez glorifiés en lui," c'est-à-dire afin que tout soit pour la gloire de Jésus et que par vous le nom de Jésus-Christ tant dans la vie présente, que dans la vie future, soit glorifié par le bien que vous aurez fait (Matt V, 16): "Que les hommes voyant vos bonnes œuvres glorifient votre Père qui "est dans le ciel." il est dit au contraire des méchants (Isaïe, II v. 5) et (Romains II, 24) : "Vous êtes cause, comme dit l'Écriture, que le nom de Dieu est blasphémé parmi les Gentils." C) Mais par quel moyen pourrons-nous obtenir ces dons? (verset 12) "Par la grâce de Dieu et de Jésus grâce qui est la racine d'où procède tout le bien que nous pouvons avoir 1 (I Corinth., XV, 10) : "C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis."

CHAPITRE II

2 Thess. 2, 1 à 5: L'Antéchrist, l'homme de péché.

1. Or, nous vous conjurons, mes frères, par l'avènement de Notre Seigneur Jésus-Christ, et par notre réunion avec lui,

2. Que vous ne vous laissiez pas légèrement ébranler dans votre sentiment, et que vous ne vous troubliez pas en croyant sur la foi de quelque esprit prophétique, ou sur quelque discours, ou quelque lettre qu'on supposerait venir de nous, que le jour du Seigneur soit près d'arriver.

3. Que personne ne vous séduise en quelque manière que ce soit ; Car ce jour-là ne viendra point que la révolte et l'apostasie ne soit arrivées auparavant et qu'on n'ait vu paraître cet homme de péché qui doit périr misérablement;

4. Qui s'opposant à Dieu, s'élève au-dessus de tout ce qui est appelé Dieu, ou qui est adoré, jusqu'à s'asseoir dans le temple de Dieu, voulant lui-même passer pour Dieu.

5. Ne vous souvient-il pas que je vous ai dit ces choses, quand j'étais encore avec vous ?

S. Paul, dans le chapitre qui précède, a expliqué ce qui doit arriver, quant à la punition des méchants et à la récompense des bons; il annonce ici les périls qui attendent l'Eglise au temps de l'Antéchrist. Et d'abord il établit ce qui est vrai, quant à ces périls futurs; il recommande ensuite de ne point s'écarter de la vérité sur ce point. (verset 1.4) : "C'est pourquoi , mes frères, demeurez fermes, etc." Sur la première de ces questions, premièrement il rejette ce qui est faux; secondement, il enseigne ce qui est vrai (verset 3): "Car il faut auparavant, etc."

I. La première partie se subdivise en trois. D'abord l'Apôtre rappelle les raisons qui doivent les déterminer; ensuite il montre la détermination qu'ils ont à prendre (verset 2): "Que vous ne vous laissiez pas légèrement ébranler; " enfin, il écarte ce qui pourrait les ébranler (verset 2): "En ajoutant foi à quelque esprit, etc."

1. Les raisons par lesquelles il les détermine sont au nombre de trois. D'abord sa propre prière (verset 1) : "Or, nous vous conjurons, mes frères," nous n'usons pas de commandement (Philémon, 8): " Encore que je puisse prendre en Jésus-Christ une entière liberté de vous ordonner une chose qui est de votre devoir, néanmoins la charité fait que j'aime mieux vous supplier." Ensuite l'avènement de Jésus-Christ, désirable pour les bons, quoique terrible aux méchants (Amos V, 18): "Malheur à ceux qui désirent le jour du Seigneur! " (II Timoth., IV, 8): "Il ne me reste plus qu'à recevoir la couronne qui m'est réservée, et non seulement à moi, mais encore à tous ceux qui désirent son avènement;" (Apoc., XXII, 20) : "Venez, Seigneur Jésus!" Enfin, le désir et l'amour de toute l'assemblée des saints (verset 11) : "Et par notre réunion avec lui." C'est-à-dire, là où est Jésus-Christ, parce que (Matth., XXIV, 28) " partout où se trouvera le corps, les aigles s'assembleront." Ou encore " en lui," c'est-à-dire dans le terme, car tous les saints, et

quant au lieu et quant à la gloire, seront réunis en lui (Ps. XLIX, 5):
"Assemble devant lui ses saints."

2. Mais à quoi l'Apôtre veut-il les déterminer? (verset 2):
"Que vous ne vous laissiez point légèrement ébranler dans votre sentiment." Autre chose est d'être détourné, autre d'être effrayé. On est détourné de son sentiment, quand on délaisse ce qu'on tenait d'abord. C'est comme si l'Apôtre disait : N'abandonnez pas légèrement ce que je vous ai enseigné. (Eccli., XIX, 4): "Celui qui est trop crédule est léger de coeur." La frayeur est une sorte de trouble, accompagné de la crainte d'un danger. C'est ce qui fait dire à S. Paul (verset 2) : "Et que vous ne vous troubliez pas." (Job. XV, 21) : "Son oreille est toujours frappée de bruits effrayants." Si on lui dit : Paix, il redoute toujours des ombres (Sagesse, XV, 10): "Comme sa méchanceté est timide, elle se condamne par son propre témoignage."

3. Quand S. Paul ajoute (verset 2) : "En croyant à quelque esprit, etc.," il écarte ce qui pourrait les ébranler. D'abord d'une manière spéciale; ensuite en général (verset 3) : "Que personne ne vous séduise, etc." 1° On peut être séduit par une fausse révélation, c'est pourquoi l'Apôtre dit (verset 2): "En croyant à quelque esprit," c'est-à-dire, si quelqu'un dit que quelque chose lui a été révélé par le Saint Esprit," comme venant du Saint-Esprit, contre ma doctrine, (verset 2) "ne vous en troublez pas." (I S. Jean, IV, 4): "Ne croyez pas à tout esprit." (Ezéché., XXII, 3): "Malheur aux prophètes insensés, qui suivent leur propre esprit, et qui ne voient rien." Quelquefois aussi Satan se transfigure en ange de lumière, ainsi qu'il est dit (II Corinth., XI, 15, et 11) et (I Rois, XXII, 22) : "J'irai, et je serai un esprit menteur dans la bouche de tous ses prophètes." En second lieu, par le raisonnement, ou par une fausse exposition de l'Écriture, c'est pourquoi il dit (verset 2): "Ou à quelque discours." (II Tim, II, 17) : "Les discours qu'ils tiennent sont comme une gangrène qui répand insensiblement sa corruption;" (Eph. V, 6): "Que personne ne vous séduise par de vains discours." Troisièmement, par quelque autorité citée dans un mauvais sens (II Pierre, III, 15) : "Et c'est aussi ce que Paul, notre très cher frère, vous a écrit, selon la sagesse qui lui a été donnée ; comme il fait aussi en toutes ses lettres, où il parle de ces mêmes choses, dans lesquelles il a quelques endroits difficiles à entendre, que les hommes ignorants et légers détournent en de mauvais sens, aussi bien que les autres Écritures, à leur propre ruine." Or, sur quoi étaient-ils séduits? (verset 2) "Comme si le jour du Seigneur était près d'arriver." L'Apôtre dit (verset 2): "Pas même par quelques lettres qu'on supposerait venir de nous," parce que dans sa première lettre, à moins qu'on ne la prenne dans son véritable sens, il paraît dire que l'avènement du Seigneur est proche, par exemple, dans ce pas sage (II Thessaloniens IV, 17) : "Pour nous autres qui sommes vivants, etc." 2° En disant (verset 3): "Que personne ne vous séduise en quelque manière que ce soit, etc." il fait la même recommandation en termes généraux (Luc XXI, 8) : "Prenez garde

de ne vous laisser pas séduire, etc." (I Corinth., XV, 33) : "Ne vous laissez point séduire, etc." Le motif qui porte S. Paul à prémunir les fidèles contre la séduction sur le temps de l'avènement du Seigneur, c'est qu'un supérieur ne doit consentir en aucune manière à procurer quelque bien au moyen du mensonge (I Cor., XV, 15) : "Nous serons même convaincus d'avoir été de faux témoins à l'égard de Dieu, puisque nous avons rendu témoignage contre Dieu même, etc." C'est aussi que cette croyance, à savoir, que le jour du Seigneur est proche, était pleine de périls. D'abord, parce qu'après la mort des apôtres, il en était quelques-uns qui devaient prétendre être le Crucifié (Luc, XXI, 8) : "Plusieurs viendront en mon nom, disant : Je suis le Christ." L'Apôtre ne veut donc pas les favoriser. Satan a souvent voulu se faire passer pour le Christ, ainsi qu'on le voit dans la vie de S. Martin. S. Paul ne veut pas laisser les fidèles exposés à ces séductions. S. Augustin donne encore une autre raison. C'est qu'il y avait danger pour la foi, et qu'on pouvait dire, celui-ci : Le Christ viendra tard, et alors je me préparerai pour son avènement; celui-là : Le Christ viendra bientôt, je vais donc me préparer maintenant; un troisième : Je ne sais quand viendra le Christ. Ce dernier, sans doute avec plus de sagesse, puisqu'il parle avec le Christ lui-même. Des deux autres, celui qui dit : Il viendra bientôt, est davantage dans l'erreur, car le terme passé, les hommes se laisseraient aller au désespoir et regarderaient comme faux ce qui est écrit.

II° (verset 3): "Il faut d'abord que la séparation se fasse, etc.,"
S. Paul établit ici ce qui est vrai. En premier lieu, il explique ce qui doit arriver à l'avènement du Christ. Il y aura deux événements, dont l'un précédera la venue de l'Antéchrist, l'autre sera la venue même de l'Antéchrist.

1. L'événement qui précédera est la séparation qu'on explique de diverses manières, dans la Glose. On dit d'abord que ce sera l'apostasie de la foi. La foi, en effet, dans les temps à venir devait être reçue dans le monde entier (Matthieu XXIV, 14) : "Cet évangile du royaume des cieux sera prêché dans toute la terre."

Voilà donc ce qui précédera, et suivant S. Augustin, ce qui n'est point encore accompli. Mais le temps venu, un grand nombre se sépareront de la foi, etc. (I Tim., XV, 1) : "Dans les temps à venir, quelques-uns abandonneront la foi, etc." (Matthieu XXXV, 12) : "La charité de plusieurs se refroidira." Ensuite, on peut entendre cette séparation de l'empire romain, au quel l'univers entier était alors soumis. S. Augustin dit que cette séparation est figurée au ch. II du prophète Daniel, 31-35, par la statue qui désigne les quatre royaumes, et ces quatre royaumes finis, arrivera l'avènement du Christ. Cette figure était pleine de vérité, parce que l'empire romain fut établi pour qu'à l'ombre de son autorité, la foi fût prêchée dans tout l'univers.

Mais comment cela serait-il vrai, quand depuis longtemps déjà les nations se sont séparées de l'empire romain, sans toutefois que l'Antéchrist soit encore venu?

Il faut dire que l'empire romain n'a point cessé encore, mais que de royaume temporel qu'il était, il est changé en royaume spirituel, comme S. Léon l'a remarqué dans son sermon sur les Apôtres. Disons donc que la séparation de l'empire romain doit être entendue, non pas seulement dans le sens temporel, mais dans le sens spirituel, c'est-à-dire *de l'apostasie de la foi catholique dans l'Eglise romaine*. Et le signe donné est de toute justesse, car de même que le Christ est venu au temps où l'empire romain dominait sur tous les peuples, ainsi, dans un sens opposé, le signe de la venue de l'Antéchrist sera la séparation des peuples d'avec l'empire romain.

2. L'Apôtre prédit le second de ces futurs événements, c'est-à-dire la venue de l'Antéchrist lui-même. Et d'abord ce qui regarde son crime et son châtement, ensuite l'étendue de sa puissance (verset 9): "Celui qui doit venir accompagné de la puissance de Satan, etc." Sur la première de ces questions, S. Paul indique d'abord en général et d'une manière implicite le crime et la punition de l'Antéchrist; il explique ensuite l'un et l'autre (verset 4): "Qui s'opposera à Dieu, S'élèvera, etc."

1° Il dit donc (verset 3): La séparation se fera donc d'abord, "et on verra paraître cet homme de péché, qui est le fils de perdition, etc." L'Antéchrist est appelé "l'homme de péché et le fils de perdition," dit la Glose, parce que de même qu'abonda dans le Christ la plénitude de la vertu, la multitude de tous les péchés abondera dans l'Antéchrist, et comme le Christ est au-dessus de tous les saints, dans ses perfections infinies, l'Antéchrist est pire que tous les méchants. Voilà pourquoi S. Paul l'appelle "l'homme de péché," c'est qu'il sera entièrement livré au péché. Toutefois, cette expression ne veut pas dire que l'Antéchrist ne pourrait pas être pire, car jamais le mal ne corrompt complètement le bien; néanmoins, sous le rapport des actes, l'Antéchrist ne pourra pas devenir pire, tandis que nul homme mortel ne saurait jamais dépasser en bonté Jésus-Christ. Il est appelé aussi "le Fils de perdition," c'est-à-dire, descendu au dernier degré de perdition (Job, XXI, 30): "Le méchant est réservé pour le moment où il doit périr, et Dieu le conduira jusqu'au jour où il doit répandre sur lui sa fureur." Ou encore "de perdition," c'est-à-dire, fils de Satan, non par nature, mais en raison du dernier degré de malice, que Satan viendra compléter en lui. L'Apôtre dit aussi: "sera révélé," parce que de même que toutes les bonnes oeuvres et les vertus des saints, qui ont précédé le Christ, ont été la figure de Jésus-Christ, ainsi dans toutes les persécutions de l'Eglise, les persécuteurs ont été comme la figure de l'Antéchrist qui s'est caché en eux. Toute la malice donc, qui est cachée en eux, sera manifestée dans ce temps.

2° Quand S. Paul dit (verset 4): "Qui s'opposant à Dieu, etc.," il

explique ce qu'il vient de dire. Et d'abord il montre comment l'Antéchrist sera l'homme de péché; ensuite comment il sera le fils de perdition (V. 8): "Et alors se découvrira l'impie, etc." Il indique donc premièrement le crime dont il se rendra coupable; secondement, il en assigne la cause (verset 6): "Et vous savez bien ce qui empêche, etc." Dans cette première subdivision, d'abord il caractérise le crime; ensuite il rappelle qu'il n'annonce point une doctrine nouvelle (verset 5): "Ne vous souvient-il point que je vous ai dit ces choses?"

1° Il fait ressortir la grandeur du crime; puis il donne une marque pour le reconnaître (verset 4) : "Jusqu'à s'asseoir dans le temple de Dieu, etc." A) Le crime de l'Antéchrist est de deux sortes. C'est d'abord de s'opposer à Dieu (verset 4): "Qui s'oppose" à tout bon Esprit (Job, XV, 20) : "Il a couru contre lui la tête levée, il s'est armé d'un orgueil inflexible," comme font tous ses partisans (Isaïe, III, 8): "Leurs paroles et leurs oeuvres se sont levées contre le Seigneur, pour éviter les yeux de Sa Majesté." La seconde iniquité c'est de se préférer au Christ (verset 4): "Et s'élever au-dessus de tout ce qui est appelé Dieu." Or, le nom de Dieu se donne dans un triple sens. D'abord à raison de la nature (Deutéronome, VI, 4) : "Ecoute, Israël, le Seigneur notre Dieu est le seul et unique Seigneur! " Ensuite à raison de l'opinion (Ps. CCV, 5): "Tous les dieux des nations sont des démons." Enfin, par participation (Ps. LXXXI, 6): "J'ai dit : Vous êtes des dieux, et vous êtes tous enfants du Très-Haut." Or, l'Antéchrist se préfère à tous, quels qu'ils soient (Daniel, XX, 36) : "Il s'élèvera (Antiochus 1) et il portera le faste de son orgueil contre tout Dieu, il parlera insolemment contre le Dieu des dieux et il réussira jusqu'à ce que la colère de Dieu soit accomplie."

1. Antiochus IV, surnommé Epiphane (illustre), est le plus jeune des fils d'Antiochus le Grand. Cet Epiphane se rendit fameux par sa haine implacable contre les Juifs, par la prise de Jérusalem, dont il profana le temple, par le sacrifice qu'il y fit offrir à Jupiter Olympien, l'enlèvement des vases sacrés, le cruel martyre d'Eléazar et des sept frères Macchabées. Tant de crimes le firent passer pour l'Antéchrist; il en fut du moins la figure. Vaincu par Judas Macchabées, et rendu plus furieux encore par une maladie effroyable d'entrailles, il se prit d'une haine nouvelle contre les Juifs. Il donnait des ordres pour qu'on pressât davantage son voyage, afin d'exécuter ses projets de vengeance. Quand il tomba de son chariot, son corps meurtri sortit des vers; les chairs lui tombaient par lambeaux avec une odeur si infecte que son armée n'en pouvait supporter la puanteur. Il fit alors de grandes promesses, mais inspirées par ses craintes et par sa douleur. L'écrivain sacré a dit de lui cette parole effrayante: "Or ce scélérat pria le Seigneur de qui il ne devait pas recevoir miséricorde" (II Mach., IX.)

B) L'Apôtre indique le signe auquel on reconnaîtra le crime de l'Antéchrist, quand il dit (verset 4): "Jusqu'à s'asseoir dans le temple de Dieu." Car l'orgueil de l'Antéchrist dépassera l'orgueil de tous ceux qui l'auront précédé. De même qu'on rapporte de l'empereur Caius 2, qu'il voulut, de son vivant, se faire adorer, en mettant sa statue dans le temple de Jérusalem et du roi de Tyr (Ezéchiel XXVI v. 2): "Parce que vous avez dit : Je suis Dieu, etc."

Aussi est-il croyable que l'Antéchrist agira de même, prétendra être Dieu et Homme, et en preuve (verset 4) " s'assoira dans le temple de Dieu, voulant lui-même passer pour Dieu."

2 L'empereur Caïus Caligula abuse de sa bonne fortune et se gonfla d'orgueil au point qu'il se persuada être un Dieu et voulut qu'on lui en donnât le nom. Il priva l'empire, par sa cruauté, d'un grand nombre des plus illustres Romains, et fit éprouver à la Judée des effets de son effroyable impiété. Il envoya Pétrone à Jérusalem avec une armée et un ordre exprès de mettre ses statues dans le temple de Jérusalem, de tuer tous les Juifs qui auraient la hardiesse de s'y opposer, et de réduire en servitude le reste du peuple. Pétrone s'empressa d'obéir, mais il ne put résister aux supplications et à la douleur des Juifs. "Il faut auparavant, s'écriaient-ils, nous égorgé tous, avec nos femmes et, nos enfants." Il sursit à l'exécution des ordres de, l'empereur, et il eût à payer cher sa commisération, mais avant que les lettres impériales fussent arrivées, retardées qu'elles avaient été par les vents contraires, Caïus était assassiné. (Josèphe, Guerre des Juifs, liv. II, ch. XVI)

Mais dans quel temple viendra-t-il s'asseoir? Le temple de Jérusalem a été détruit par les Romains. Quelques écrivains disent que l'Antéchrist est de la tribu de Dan, qui n'est point nommée parmi les douze tribus, au chapitre septième de l'Apocalypse, 5-8. Les Juifs le recevraient d'abord, le temple de Jérusalem serait rebâti, et ainsi s'accomplirait ce qui est dit au prophète Daniel (XX, 27) : "L'abomination de la désolation sera dans le temple; on y verra aussi l'idole;" (Matth., XXXV, 15): "*Quand donc vous verrez dans le lieu saint l'abomination de la désolation qui a été prédite par le prophète Daniel, que celui qui lit entende bien ce qu'il lit.*" D'autres écrivains prétendent que jamais ni Jérusalem, ni le temple ne seront rebâti, et que la désolation durera jusqu'à la consommation de la fin. C'est aussi le sentiment de quelques Juifs. On explique donc "dans le temple de Dieu," par l'Église, car beaucoup, parmi les enfants de l'Église, recevront l'Antéchrist. Ou bien encore, suivant S. Augustin "jusqu'à ce qu'il vienne s'asseoir dans le temple de Dieu," c'est-à-dire, qu'il y ait la puissance et la domination, en sorte qu'il forme lui-même avec les siens, comme le temple de Dieu, ainsi qu'il en est du Christ et de ceux qui croient en lui.

2. Quand enfin S. Paul dit (verset 5): "Ne vous souvient-il pas que je vous ai dit ces choses, lorsque j'étais encore avec vous," il témoigne qu'il n'écrit rien, qui soit nouveau; comme s'il disait: "Autrefois, quand j'étais au milieu de vous, je vous ai déjà dit ces choses (I S. Jean, II, 7) : "Je ne vous écris point un commandement nouveau; mais le commandement ancien que vous avez reçu dès le commencement; (Corinth., X, 11): "Tels nous parlons dans nos lettres étant absents, tels nous sommes clans nos actions quand nous sommes présents, etc."

2 Thess, 2, 6-10: La mort de l'Antéchrist, et la cause du retard dans sa venue

6. Et vous savez bien ce qui empêche qu'il ne vienne, afin qu'il paraisse en son temps.

7. Car le mystère d'iniquité se forme dès à présent, attendant seulement pour paraître que celui qui l'arrête maintenant ait disparu.

8. Et alors se découvrira l'impie que le Seigneur Jésus détruira par le souffle de sa bouche, et qu'il perdra par l'éclat de sa présence.

9. Cet impie qui doit venir accompagné de la puissance de Satan, avec toutes sortes de miracles, de signes et de prodiges trompeurs,

10. Et avec toutes les illusions qui peuvent porter à l'iniquité ceux qui périssent...

I° L'Apôtre vient de prédire et d'annoncer la venue ainsi que le crime de l'Antéchrist; il explique ici la cause du retard de sa venue. Et d'abord, il leur déclare qu'ils savent quelle est cette cause; ensuite il la leur fait entrevoir sans la révéler complètement (verset 7) : "Car le mystère d'iniquité, etc."

1. Il dit donc : Je vous ai enseigné qu'il faut que l'homme de péché soit manifesté (verset 6): "Et ce qui le retient maintenant," c'est-à-dire, la cause qui le fait tarder, "vous le savez bien, "car je vous l'ai dit déjà en sorte que s'il ne vient point maintenant, "c'est pour qu'il soit manifesté en son temps," c'est-à-dire, "au temps qui est marqué" (Ecclésiastique VIII, 6): "Toutes choses ont leur temps et leurs moments favorables;" et (Ecclésiastique III, 11) : "Tout ce que Dieu a fait est bon en son temps, etc."

2. Quand S. Paul ajoute (verset 7): "Car le mystère d'iniquité se forme dès à présent, etc.," il indique la cause de ce retard. On explique de plusieurs manières le texte littéral. L'expression "mystère" peut en effet, être placée ici soit au nominatif, soit à l'accusatif. Si elle est au nominatif, voici le sens : je dis "afin qu'il soit manifesté en son temps," car dès ce temps même, "ce mystère," c'est-à-dire cette oeuvre d'iniquité que nous ne voyons encore que figurément, s'opère dans les hypocrites, qui paraissent bons, et qui cependant sont méchants. Ce sont eux qui font l'office de l'Antéchrist (II Timoth., III, 5): "Ils auront une apparence de piété, mais ils en ruineront la vérité et l'Esprit," Voici le second sens : car Satan, sous la puissance duquel viendra l'Antéchrist, commence déjà à opérer en secret" son mystère d'iniquité," par les persécuteurs et les séducteurs; les persécutions que subit l'Eglise dans le temps présent, sont la figure de la persécution de l'Antéchrist contre les justes et sont comme une ébauche de la sienne (verset 7) : "Seulement pie celui qui tient, etc." Il y a encore plusieurs manières d'expliquer ce passage. D'abord la Glose et S. Augustin (La cité de Dieu, 20, 19), disent

que dans la pensée de quelques uns, Néron, le premier persécuteur des chrétiens, était l'Antéchrist, qu'il n'a point été tué, mais caché, et qu'un jour il doit revenir. L'Apôtre condamnerait cette opinion en disant: "seulement que celui qui tient maintenant," l'Empire romain, le tienne jusqu'à ce qu'il soit enlevé de ce milieu, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il meure. Mais cette explication manque de justesse, car grand nombre d'années se sont écoulées déjà depuis que Néron est mort, ce qui arriva l'année même où mourut S. Paul. Il est donc préférable de rapporter à Néron, comme personnification publique de l'Empire romain, ces expressions : "jusqu'à ce qu'il soit enlevé de ce milieu," c'est-à-dire jusqu'à ce que l'Empire romain ait disparu du monde (Isaïe, XXIII, 9): "C'est le Seigneur des armées qui a résolu de le traiter de la sorte, pour renverser toute la gloire des superbes, et pour taire tomber dans l'ignominie tous ceux qui paraissaient dans le monde avec tant d'éclat." Ou encore : "seulement, que celui qui tient maintenant," c'est-à-dire qui a suspendu jusqu'à ce moment la venue de l'Antéchrist, "le retienne" et ne le laisse pas venir : comme s'il fût nécessaire que quelques-uns vinsent encore à la foi, et que quelques-uns s'en séparassent. S. Paul semblerait dire que ces éloignements et ces rapprochements sont sous la puissance de celui qui le retient pour le moment où il doit venir, jusqu'à ce que ce méchant disparaisse. Ou bien : que celui qui a maintenant la foi, la conserve, c'est-à-dire se montre ferme à la garder (Apoc., III, 11): "Conservez ce que vous avez, de peur qu'un autre ne prenne votre couronne." "Jusqu'à ce qu'il soit enlevé de ce milieu," c'est-à-dire que l'assemblée des méchants, mêlée encore aux bons, soit séparée et mise à part, ce qui se fera à la persécution de l'Antéchrist Ou enfin : "Seulement, etc.", c'est-à-dire, en sorte que " le mystère de l'iniquité, c'est-à-dire, l'iniquité cachée, "garde ce qu'elle voile," "jusqu'à ce qu'elle soit enlevée de ce milieu," c'est-à-dire jusqu'à ce que cette iniquité soit publiquement manifestée, et au milieu qu'elle occupait acquière une sorte de publicité. Car beaucoup commettront le mal encore en secret, mais leur iniquité sera un jour manifestée, parce que Dieu supporte les pécheurs tant que leur crime est caché, jusqu'à ce que ce crime devienne public. Alors il ne les supportera plus, comme on le voit par l'exemple des Sodomites (Gen., XIX). S. Augustin avoue qu'il ne sait point ce que l'Apôtre annonce aux Thessaloniens que déjà ils savaient (verset 6) : "Et vous savez bien ce qui empêche qu'il ne vienne." Il semble donc qu'il n'y avait pas grande nécessité à le savoir.

S. Augustin rapporte aussi cette manière d'entendre ce passage de l'Apôtre: "Cette parole, néanmoins, dit: "Que celui qui tient, tienne toujours, jusqu'à ce qu'il se retire," ne pourrait-elle pas s'entendre de l'empire romain lui-même, comme si S. Paul disait que celui qui commande, commande toujours, jusqu'à ce qu'il se retire; en d'autres termes, jusqu'à ce qu'il soit retranché, et "alors se découvrira" l'impie ou l'Antéchrist sans difficulté, Le grand évêque cite encore l'interprétation de ces paroles" Les méchants et les hypocrites, (lui forment un peuple dans !'Eglise.

II° Quand S. Paul dit (verset 8): "Et alors se découvrira l'impie, etc.," il fait connaître la venue de l'impie et son châtement. D'abord

sa manifestation, ensuite sa punition; sur la première partie, il dit : "Cet impie" par excellence "se découvrira alors," parce que son crime deviendra manifeste (verset 8), "le Seigneur Jésus le détruira par le souille de sa bouche" (Isaïe, XX, 7) "Le zèle du Seigneur des armées fera ce que je dis," c'est le zèle pour sa justice, zèle qui est l'amour. Car le souffle du Christ, c'est son amour, et le zèle c'est l'Esprit-Saint qui l'anime pour son Église. On encore : "par le souffle de sa bouche," c'est-à-dire par ses ordres, parce que l'archange Michel doit mettre à mort l'Antéchrist sur le mont des Oliviers, d'où le Christ est monté aux cieux. C'est ainsi que l'empereur Julien fut frappé de mort. Voilà son châtement dans le temps, car dans sa vie future il sera puni éternellement (verset 8): "Il le perdra par l'éclat de son avènement," c'est-à-dire dans son avènement dont les clartés se projetteront partout (Corinth., IV, 5): " Il exposera à la lumière ce qui est caché dans les ténèbres." (Ps. XXVII, 5): "Vous les détruirez, ô mon Dieu, et vous ne les rétablirez plus." L'Apôtre dit, "par l'éclat," parce que l'Antéchrist semblera obscurcir l'Église, et que les ténèbres disparaissent devant l'éclat de la lumière, car tout ce que l'Antéchrist aura voulu faire connaître, apparaîtra mensonger.

III° Quand S. Paul ajoute (verset 9): "Lui qui doit venir accompagné de la puissance de Satan, il prédit la puissance de l'Antéchrist. Il explique d'abord quelle sera sa puissance pour séduire; ensuite il montre que la cause de cette puissance, se trouve dans la justice de Dieu (verset 10) : "Parce qu'ils n'ont pas reçu, etc." La première partie se subdivise en trois. L'Apôtre décrit premièrement l'agent de la puissance de l'Antéchrist; secondement le mode de la séduction; troisièmement il dit quels sont ceux qui se laisseront séduire.

1° L'agent c'est Satan. Voilà pourquoi le Christ le détruira (I Jean, III v. 8): "Le Fils de Dieu est venu au monde, pour détruire les oeuvres du diable." C'est ce qui fait dire à S. Paul (verset 9), que "l'Antéchrist doit venir, accompagné de la puissance de Satan," c'est-à-dire, par son impulsion (Apoc., XX, 7): "Satan sera délié; il sortira de prison; il séduira les nations, etc. Or, l'Antéchrist fait ses oeuvres par l'impulsion de Satan, à la manière du serpent, quand non seulement il pousse la volonté, mais empêche même l'usage de la raison, ce qui toutefois ne lui est point imputé à crime parce qu'il n'a pas l'usage du libre arbitre. Mais il n'en est pas ainsi de l'Antéchrist, qui aura l'usage du libre arbitre, sur lequel Satan agit par suggestion comme il est dit de Judas (Jean, X v. 27) : " Satan entrera en lui," à savoir, en le poussant au mal.

2° L'Antéchrist trompera premièrement par la puissance séculière; secondement, en opérant des miracles. 1- Quant à la première manière, l'Apôtre dit (verset 9): "Par la puissance suprême," à savoir dans le siècle (Daniel, X v. 43) : "Il se rendra maître des trésors d'or et d'argent et de tout ce qu'il y a de plus précieux dans l'Égypte." Ou encore, "par sa vertu" simulée. 2- De

la seconde, S. Paul dit (verset 9): "Par toutes sortes de signes et de prodiges. Les signes sont des choses merveilleuses, bien que peu considérables; les prodiges sont des choses extraordinaires, qui font reconnaître dans quelqu'un un pouvoir au dessus des forces naturelles et semblent le faire montrer au doigt au loin (Apocalypse, x v. 13) : "Elle fit (la bête) de grands prodiges, jusqu'à faire descendre le feu du ciel sur la terre, devant les hommes;" (Matth., XXIV, V. 24) : "Ils feront de grands prodiges et des choses étonnantes, jusqu'à séduire, s'il était possible, les élus eux-mêmes." L'Apôtre, dit des prodiges "trompeurs." On donne la qualification de trompeur à un miracle, ou parce qu'il s'écarte de la raison véritable du fait, ou du caractère essentiel du miracle, ou de sa fin légitime. Le premier défaut se rencontre dans les prestiges, quand les démons illusionnent par des apparences et font voir les objets autres qu'ils ne sont en réalité. Ainsi, par exemple, Simon le Magicien (1) couper le cou à un béliet, qui ensuite parut vivant, et décapiter un homme que l'on crut d'abord véritablement décapité, mais qui parut ensuite vivant, au point qu'on le crut ressuscité. Les hommes peuvent opérer de semblables effets, en changeant les apparences et en jetant dans l'erreur. En second lieu, on appelle improprement miracles, les choses qui provoquent l'étonnement alors qu'on voit l'effet et qu'on ignore la cause. Un fait qui a une cause cachée, dans le sens rigoureux, est à proprement parler un miracle; ce fait tourne à la gloire de Dieu, parce qu'il dépasse l'ordre tout entier de la nature créée. Quelquefois aussi il se passe des choses merveilleuses, qui ne vont point au delà de l'ordre naturel, mais qui ont une cause occulte. Ce sont ces sortes de choses que font de préférence les démons, car ils connaissent les forces de la nature, ont une puissance déterminée pour certains effets spéciaux. L'Antéchrist fera des choses qui n'ont point le caractère propre du miracle, parce que les démons ne peuvent rien dans le règne supranaturel. Enfin, on donne le nom de miracle dans un troisième sens, aux faits destinés à rendre témoignage à la vérité de la foi, afin de ramener les fidèles à Dieu. (Marc, XVI, 20) : "Le Seigneur agissant avec eux, et confirmant sa parole par les miracles qui l'accompagnaient." Or, si l'on a reçu le don des miracles, et que l'on ne s'en serve point dans ce but, les miracles certainement sont véritables quant à la nature du fait, et quant au caractère du miracle, mais ils sont faux quant à la fin légitime et quant à l'intention de Dieu. Ceci toutefois ne se trouvera point dans l'Antéchrist, parce que personne ne saurait faire des miracles véritables contre la foi, Dieu ne pouvant être témoin du mensonge. Donc quiconque prêche une doctrine fautive ne peut faire des miracles, bien que celui qui vit mal puisse en faire.

1 Simon, surnommé " le Magicien," était originaire du pays de Samarie. Il séduisait le peuple par ses enchantements et ses prestiges. Une multitude incroyable s'attacha à lui, en l'appelant "la grande Vertu de Dieu". A la vue des miracles opérés par le Saint-Esprit à la voix des premiers prédicateurs de l'Evangile, il demanda et obtint le baptême; puis offrit de l'argent pour acheter la vertu de communiquer les dons divins. On connaît la réponse de Pierre. Le chef des Apôtres, indigné de tant d'audace : "Que ton argent périsse avec toi, dit-il, toi qui as cru que le don de Dieu pût s'acheter avec de l'argent! (Act., VIII, V. 20.)

De là le mot Simoniaque appliqué à ceux qui achètent ou vendent les choses spirituelles. Après le départ des Apôtres, Simon tomba dans des erreurs grossières dont il infecta plusieurs provinces. Enfin, il se fit une grande réputation à Rome, où il précéda S. Pierre. Il se disait le Fils de Dieu, et se vantait comme tel de pouvoir monter au ciel. Il le promit à Néron lui-même. Au jour indiqué, il se fit élever en l'air par le démon, mais S. Pierre et S. Paul s'étant mis à genoux et priant ensemble, en invoquant le nom de Jésus-Christ, les démons, épouvantés, abandonnèrent Simon. L'imposteur tomba, demeura étendu sur place, les jambes brisées. De douleur et de honte, il se précipita d'un comble très élevé, et périt ainsi misérablement. Ces faits sont déduits des témoignages de S. Justin, S. Ambroise, S. Cyrille de Jérusalem, S. Augustin, Isidore de Peluse, Théodoret, Dion Chrysostôme, Fleury, Histoire ecclésiastique, II; Feller, etc.

3. Quand enfin l'Apôtre dit (verset 10) : "Et avec toutes les illusions qui peuvent porter à l'iniquité ceux qui périssent," il désigne ceux qui peuvent être séduits, c'est-à-dire, ceux qui selon la prescience divine vont à la perdition. (Jean XVII, 12) "Et nul d'entre eux ne s'est perdu, si ce n'est le fils de perdition." Ils périssent, parce que (Jean X, 27): "Mes brebis entendent ma voix."

2 Thess 2, 10 à 16: L'Antéchrist séduira ceux qui ne garderont pas la charité. La prière.

10. Parce qu'ils n'ont pas reçu et aimé la vérité pour être sauvés. C'est pourquoi Dieu leur enverra des illusions si séduisantes qu'ils croiront au mensonge,

11. Afin que tous ceux qui n'ont point cru à la vérité et qui ont consenti à l'iniquité soient damnés.

12. Mais quant à nous, mes frères chéris du Seigneur, nous nous sentons obligés de rendre pour vous à Dieu de continuelles actions de grâces, de ce qu'il vous a choisis des premiers pour vous sauver par la sanctification de l'Esprit, et par la foi de la vérité,

13. Vous appelant à cet état par notre Evangile, pour vous faire acquérir la gloire de Notre Seigneur Jésus-Christ.

14. C'est pourquoi, mes frères, demeurez fermes, et conservez les traditions que vous avez apprises, soit par nos paroles, soit par notre lettre.

15. Que Notre Seigneur Jésus-Christ et Dieu notre Père, qui nous a aimés et qui nous a donné par sa grâce une consolation éternelle, et une heureuse espérance,

16. Console lui-même vos coeurs, et vous affermisse dans toutes sortes de bonnes oeuvres, et dans la bonne doctrine.

I° Après avoir fait connaître quels sont ceux que pourra atteindre la séduction de l'Antéchrist, à savoir ceux qui, selon la prescience,

vont à leur perte éternelle, S. Paul donne ici la raison de ce qu'il vient de dire. Il explique d'abord la cause de cette séduction, et comment elle se fera; ensuite comment les fidèles en seront délivrés (verset 12) " Mais quant à nous, mes frères chéris du Seigneur, etc."

1. Il explique donc en premier lieu la faute seulement; en second lieu, la punition avec la faute; en troisième lieu, la punition seulement. Telle est d'ailleurs la marche du péché. Premièrement le pécheur, en raison du démérite du premier péché, est abandonné par la grâce. Il tombe de la dans un autre péché, et ensuite il est puni éternellement.

1° S. Paul dit donc que la cause pour laquelle ils seront séduits, c'est (verset 10) " qu'ils n'ont pas reçu l'amour de la vérité," c'est-à-dire, la vérité de l'Evangile. (Jean VIII, 48) : "Si je vous dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas?" (Job XXIV, 13) : "Ils ont été rebelles à la lumière." Il dit : "L'amour de la vérité!," parce que si la foi n'est rendue vivante par la charité, elle n'est rien. (Corinth., XIII, 2) : "Quand j'aurais toute la foi, au point de transporter les montagnes, si je n'avais point la charité, je ne serais rien;" (Galates VI, 15) : "En Jésus-Christ la circoncision ne sert de rien, ni l'incirconcision, mais la nouvelle créature." L'Apôtre donne à entendre quel est le fruit de la vérité, quand il dit (verset 10) : "pour être sauvés." (Romains V, 1) : "Etant donc justifiés par la foi, ayons la paix avec Dieu par Jésus-Christ Notre Seigneur".

2° La punition avec la faute, c'est leur séduction même, ce qui fait dire à S. Paul (verset 10) : "C'est pourquoi Dieu leur enverra des illusions si efficaces, etc., " c'est-à-dire, permettra à l'oeuvre de l'erreur de venir jusqu'à eux. (Isaïe XIX, 14) " Dieu a répandu au milieu de l'Egypte un esprit d'étourdissement". (III Rois XXII, 22) " J'irai, et je serai un esprit menteur dans la bouche de tous ses prophètes." C'est pourquoi l'Apôtre dit (verset 10) : "En sorte qu'ils croiront au mensonge," c'est-à-dire à la fausse doctrine de l'Antéchrist. (Romains II, 28) : "C'est pourquoi Dieu les a livrés à un sens dépravé, en sorte qu'ils ont fait des actions indignes, etc." 3° La punition seule, c'est la damnation éternelle. (verset 11) "Afin que tous ceux-là soient jugés," à savoir d'un jugement qui les condamnera (Jean, V, 29) : "Et ceux qui auront fait des oeuvres mauvaises sortiront des tombeaux pour ressusciter à leur condamnation, etc." "Tous ceux," disons-nous, "qui n'auront pas cru à la vérité et qui auront consenti à l'iniquité; car (Jean, III, 18) : "celui qui ne croit pas est déjà jugé. "

2. Quand S. Paul dit ensuite (verset 12) : "Mais quant à nous, frères chéris du Seigneur, etc.," il explique pourquoi les

fidèles de Jésus-Christ seront délivrés. Et d'abord il rend grâces pour eux; ensuite il rappelle les grâces divines, au moyen desquelles ils sont délivrés de tels dangers. - 1° Il dit donc : c'est ainsi que ces infortunés seront séduits; mais (verset 12) "nous, frères chéris de Dieu, nous nous sentons obligés de rendre pour vous à Dieu de continuelles actions de grâces." (Romains I, 8): "Premièrement, je rends grâces à mon Dieu pour vous tous, par Jésus-Christ, etc." 2° Il énonce ensuite deux bienfaits de Dieu, à savoir, l'élection divine, qui est éternelle, et la vocation, qui a lieu dans le temps. (verset 13) : "Vous appelant à cet état par notre évangile, etc." A) Il dit donc (verset 12) : "De ce que," pour parce que, "il nous a choisis," à savoir, nous qui sommes ses apôtres, et vous comme fidèles (Ephés., I, 4): "Il nous a élus en lui avant la création du monde, par l'amour qu'il nous a porté, afin que nous fussions saints;" (Jean XV, V. 46) : "Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis." A l'égard de l'élection, l'Apôtre indique trois choses, à savoir : l'ordre des élus, la fin de l'élection, et le moyen d'atteindre cette fin. Ceux qui sont élus, ce sont tous les saints, depuis le commencement du monde. (Deut., XXXIII, 3) : "Il a aimé les peuples. Tous les saints sont dans sa main." Mais les Apôtres en sont spécialement les prémices (Romains VIII, 23) : "Nous qui possédons les prémices de l'Esprit." C'est pourquoi S. Paul dit (verset 42) : "De ce qu'il nous a choisis comme les prémices de la foi." La fin de l'élection est le salut éternel. L'Apôtre dit donc (verset 12): "Pour vous sauver." (II Timoth., II, 4): "Il veut que tous les hommes soient sauvés, et qu'ils viennent à la connaissance de la vérité." Or, l'oeuvre de notre salut s'opère, du côté de Dieu, par la grâce sanctifiante (verset 42) "Par la sanctification de l'Esprit Saint;" de notre côté, au moyen du consentement du libre arbitre, par la foi, L'Apôtre ajoute donc (verset 12) : "Et par la foi de la vérité." - B) Quand il dit (verset 13) : "A laquelle il vous a appelés par notre évangile, etc." S. Paul rappelle la seconde grâce qui est la vocation dans le temps, par Jésus-Christ, grâce qui suit l'élection (Romains VIII, 30) : " Et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés." Sur cette vocation, rappelez-vous la parabole (Luc XIV, 16) de celui qui fit un grand festin, etc. S. Paul ajoute (verset 13) : "Par notre évangile, c'est-à-dire, par l'évangile que j'ai prêché. Mais à quel festin sommes-nous appelés? (verset 13): "Pour l'acquisition de la gloire de Notre Seigneur Jésus-Christ," c'est-à-dire, pour que nous obtenions cette gloire.

II° (verset 14) : "C'est pourquoi, mes frères, demeurez fermes." S. Paul recommande de conserver la vérité. D'abord il fait sa recommandation; ensuite une prière (verset 15) : " Que Notre Seigneur Jésus-Christ et Dieu notre Père, etc."

1° Il commence par une recommandation, parce que nos actions dépendent du libre arbitre, et il fait une prière, parce que nous ne pouvons rien faire sans le secours de la grâce. Il recommande donc d'abord de résister avec courage (verset 14) :

"Demeurez fermes dans la vérité." (Galates V, 21) : "Demeurez fermes, et ne vous remettez pas de nouveau sous le joug de la servitude." Ensuite, il enseigne la manière de résister, (verset 14) : "et conservez les traditions," c'est-à-dire, les enseignements transmis par les anciens; car les enseignements de ceux qui sont plus jeunes ne doivent pas toujours être conservés, si, par exemple, ils sont opposés aux enseignements de la foi. (Matthieu XV, 6): "Vous avez rendu inutiles les commandements de Dieu par votre tradition." On doit recevoir ces enseignements, s'ils sont en rapport avec les commandements de Dieu. (verset 14) : "Que vous avez apprises." (Act., XV, 4): "Paul enseignait qu'ils devaient garder les ordonnances qui avaient été établies par les Apôtres et par les prêtres de Jérusalem." Or, les Apôtres ont transmis ces traditions de deux manières : de vive voix (verset 14) : "soit par nos paroles," ou par écrit (verset 14): "soit par notre lettre. On voit manifestement par là, qu'il y a dans l'Église grand nombre de choses qui n'ont point été écrites, et qui toutefois ont été enseignées par les Apôtres, et qui doivent être conservées. Car au jugement des Apôtres, il était de beaucoup préférable de laisser ces choses dans le secret, remarque S. Denys. C'est pourquoi S. Paul dit aux Corinthiens (I Corinthiens XI, 34) : "Je réglerai les autres choses lorsque je serai parmi vous."

2° L'Apôtre fait ensuite une prière (verset 15) : "Que Notre Seigneur Jésus-Christ et Dieu notre Père, etc." comme s'il disait: Telles sont mes recommandations, mais elles sont inutiles, si vous n'obtenez le secours divin. Il rappelle donc d'abord deux bienfaits de Dieu : le premier, c'est son amour pour nous, qui l'a porté à nous combler de ses dons (verset 15) : "Qui nous a aimé" le second, c'est la consolation spirituelle (verset 15) : "Et qui nous a donné par sa grâce une consolation éternelle" (II Corinthiens I, 4): "Qui nous console dans tous nos maux; (Isaïe, X, 1): Consolez-vous, mon peuple, consolez-vous." Il dit: "Une consolation éternelle," c'est-à-dire, et contre les maux qui menacent, et contre les maux à venir. Voilà pourquoi nous attendons (verset 15) " une heureuse espérance," c'est-à-dire le droit infaillible des biens éternels (I Pierre, I, 3) : "Selon la grandeur de sa miséricorde, il nous a régénérés par la résurrection de Jésus-Christ d'entre les morts, pour nous donner une vive espérance." Cette espérance nous vient de sa grâce, par laquelle nous avons la confiance d'obtenir la vie éternelle (Romains VI, 23) : "La grâce de Dieu, c'est la vie éternelle." S. Paul demande pour eux l'exhortation qui n'est autre chose que l'impression déterminant l'âme vouloir.

L'homme peut bien la donner extérieurement, mais elle manque rait d'efficacité, si intérieurement elle n'était aidée par le Saint-Esprit. Il dit donc (verset 16): "Qu'il exhorte vos coeurs," c'est-à-dire qu'il les pousse (Osée, II, 14) : "Je le mènerai dans la solitude, et je lui parlerai au coeur." Ensuite il demande le courage, c'est pourquoi il dit (verset 16) : "Et nous affermisse " (Ps. LXVII, 29): "O Dieu, affermissez ce que vous avez fait en nous;" en d'autres

termes : qu'il exhorte par sa grâce afin que nous voulions, et qu'il affermisse pour que nous voulions avec efficacité. Et cela (verset 16) : "Dans toutes sortes de bonnes oeuvres et dans la bonne doctrine." L'oeuvre devance le discours, car Jésus a commencé "par les oeuvres," puis il a enseigné (Actes I, 1).

CHAPITRE III

2 Thess 3, 1 à 9: Prier pour l'Apôtre. Condamnation de l'oisiveté

1. Au reste, mes frères, priez pour nous, afin que la parole de Dieu se répande de plus en plus, et qu'elle soit en honneur et en gloire, comme clic l'est parmi vous;

2. Et afin que nous soyons délivrés des hommes déraisonnables et méchants; car la foi n'est pas commune à tous.

3. Mais Dieu est fidèle, et il vous affermira, et vous préservera du malin esprit.

4. Pour ce qui vous regarde, nous avons cette confiance en la bonté du Seigneur, que vous accomplirez à l'avenir ce que nous vous ordonnons.

5. Que le Seigneur vous donne un coeur droit, dans l'amour de Dieu et dans la patience du Christ.

6. Or, nous vous ordonnons, mes frères, au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ, de vous retirer de tous ceux d'entre vos frères, qui se conduisent d'une manière déréglée et non selon la tradition et la forme de vie qu'ils ont reçue de nous.

7. Car vous, savez vous-mêmes ce qu'il faut faire pour nous imiter, puisqu'il n'y a rien eu de déréglé dans la manière dont nous avons vécu parmi vous.

8. Et nous n'avons mangé gratuitement le pain de personne; mais nous avons travaillé jour et nuit avec peine et avec fatigue, pour n'être à charge d'aucun de vous.

9. Ce n'est pas que nous n'en eussions le pouvoir; mais c'est que nous avons voulu nous donner nous-même pour modèle, afin que vous nous imitassiez.

Dans ce qui précède, l'Apôtre a instruit les Thessaloniens de ce qui doit arriver au dernier jour; il traite ici de certaines choses que les fidèles de Thessalonique avaient particulièrement à faire. Il leur donne donc d'abord ses instructions; ensuite il tire la conclusion de

sa lettre (verset 16) : " Cependant je prie le Dieu de la paix, etc." Premièrement il les instruit de la manière dont ils doivent se conduire à l'égard de sa propre personne; secondement il déclare ce que lui-même attend d'eux avec confiance (verset 3): "Mais Dieu est fidèle;" troisièmement, il dit; ce qu'ils doivent faire à l'égard des autres, qui ne se conduisent; pas selon l'ordre (verset 6) : "Or, nous vous ordonnons, mes Frères, etc."

I° Au premier de ces points, l'Apôtre d'abord fait une prière; ensuite il dit ce qu'il faut demander (verset 1) : "Que la parole de Dieu, etc."

1. Il dit donc (verset 1) : "Au reste, mes Frères," c'est-à-dire puisque vous êtes suffisamment instruits, "priez pour nous" Romains XVI, 30) " Je vous conjure donc, mes Frères, par Jésus-Christ Notre Seigneur, et par la charité du Saint Esprit, de combattre avec moi par les prières que vous ferez à Dieu pour moi." Pour vous, c'est un devoir, car les préposés au salut des âmes ont soin de veiller à l'utilité du troupeau (Hébr., XIII v. 7): "Souvenez-vous de vos conducteurs, qui vous ont prêché la parole de Dieu, et considérant; quelle a été la fin de leur vie, imitez leur foi, etc."

2. En second lieu, il explique ce qu'ils ont à demander, à savoir, que les obstacles à la prédication soient levés (verset 1): " Afin que la parole de Dieu se répande de plus en plus, car la parole de Dieu ne peut être totalement empêchée;" On ne peut que la retarder. C'est pourquoi S. Paul dit : "Qu'elle coure " (Colos IV, 3) "Priez aussi pour nous, afin que Dieu nous ouvre une entrée favorable, pour prêcher sa parole, et pour annoncer le mystère de Jésus-Christ." De plus, qu'elle soit glorifiée, c'est-à-dire exposée avec clarté et lucidité, à ceux qui sont illettrés, aussi bien qu'aux sages, "comme il est arrivé pour vous" (Romains I, 14)" Je "suis redevable aux sages et aux simples;" (Proverbes XXV, 6): "La doctrine de l'homme prudent est facile." Qu'elle soit glorifiée encore par les miracles, qui sont la démonstration de la foi. Car toute science devient claire par la démonstration, et voilà ce qu'il faut demander par la prière (Actes XV, 29) : "Donnez, Seigneur, à vos serviteurs d'annoncer votre parole avec une entière liberté." Il faut ensuite prier pour ceux qui annoncent la parole, afin qu'ils soient; délivrés (verset 2)" des imposteurs et des méchants," c'est-à-dire, des faux apôtres, qui importunent par leurs disputes, et font le mal par leurs séductions. Ou encore, des persécuteurs qui ont conçu dans leur coeur l'iniquité. La raison de cette prière, c'est que (verset 2) "la foi n'est pas chez tous," car bien qu'ils paraissent l'avoir, ils ne l'ont point dans sa vérité (Isaïe, LII v. 4): " Qui a cru à notre parole?" et (Romains X, 16) : "Tous n'obéissent pas à l'Eglise."

II° Quand S. Paul dit ensuite (verset 3): "Mais Dieu est fidèle et il vous affermira et vous préservera du mal," il manifeste la confiance

qu'il a en eux. Et d'abord il exprime cette confiance; ensuite il prie pour eux (verset 5) : "Que le Seigneur vous donne un coeur droit, etc."

1. Sa confiance repose sur celui qui donne la grâce, et sur les hommes qui ont leur libre arbitre, afin d'être dirigés par la grâce. 1° Il dit donc d'abord, pour ce qui est du côté de Dieu (verset 3): "J'ai confiance" que vous aurez recours à la prière, et que vous serez exaucés, "parce que Dieu est fidèle, et il vous affermira dans le bien, qu'il a opéré en vous" (I Pierre V, 10): "Je prie qu'il vous affermisse, qu'il vous fortifie, et qu'il vous établisse sur un fondement solide." (verset 3): "et il vous préservera du mal" de la coulpe et de la peine. Que s'ils viennent à éprouver ce dernier, l'épreuve tournera à leur avantage; car "nous savons que tout contribue au bien de ceux qui aiment Dieu," comme S. Paul lui-même le dit aux Romains (V, 28). Ensuite pour ce qui est de leur côté, il dit (verset 4): "Quant à vous, nous avons cette confiance dans le Seigneur," c'est-à-dire, à raison de la grâce que vous avez reçue, mais "dans le Seigneur," et non dans votre propre vertu (Hébreux VI, V. 9): "Or, nous avons une meilleure opinion de vous et de votre salut, mes bien aimés, etc. : "confiance", disons-nous, "que vous accomplissez, et que vous accomplirez à l'avenir ce que nous vous ordonnons", en d'autres termes, que vous persévérerez (Exode, XXIV, 7): " Nous ferons tout ce que le Seigneur a dit, et nous lui serons obéissants."

2. Quand il ajoute (verset 4): "Que le Seigneur dirige votre coeur, etc.," S. Paul prie pour eux, en disant (verset 4): "Que le Seigneur dirige votre coeur," à savoir, afin que vous atteigniez le but. " C'est, en effet, à l'homme à préparer son âme, et au Seigneur à gouverner sa langue," ainsi qu'il est dit (Prov., XVI, 1), et peu après (verset 9): "Le coeur de l'homme prépare sa voie, "mais c'est au Seigneur à conduire ses pas," à savoir, vers la récompense proposée. Voilà pourquoi S. Paul dit: "Que le Seigneur dirige nos coeurs," et non pas seulement nos oeuvres extérieures, "dans l'amour de Dieu." Or, nous avons deux moyens, à l'aide desquels nous avançons dans la voie du salut, à savoir, le bien que nous faisons, et le mal que nous supportons, mais les oeuvres ne sont bonnes qu'autant qu'elles sont dirigées vers la charité comme vers leur fin (I Timothée I, 5): "La fin du commandement, c'est la charité qui naît d'un coeur pur, etc., La patience également n'est méritoire que par Jésus-Christ (Luc XXI, 19) : "C'est par votre patience que vous posséderez vos âmes" (Matthieu V, 11) : "Vous serez bienheureux quand on vous chargera d'injures." C'est ce qui fait dire à S. Paul (verset 5): "Et dans la patience de Jésus-Christ," c'est-à-dire, en supportant vos maux pour Jésus-Christ, et à son exemple (I Pierre II, 21) : " Jésus-Christ lui-même a souffert pour nous, vous laissant un exemple, afin que vous marchiez sur ses pas."

III. En disant à la suite (verset 6): "Or, nous vous ordonnons, mes Frères, au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ," l'Apôtre indique comment ils doivent se conduire avec ceux qui sont dans le désordre. Premièrement, il prescrit la règle; secondement, il l'explique (verset 1): "Car vous savez vous-mêmes ce qu'il faut faire pour nous imiter, etc. ; "Troisièmement, il montre la nécessité de la défense qu'il a dû faire (verset 11) : "Car nous apprenons qu'il y a parmi vous des esprits inquiets, etc."

1. Il dit donc : Telle est votre manière de vivre, et telle est ma confiance; mais comme il y a parmi vous quelques méchants (verset 6): "Nous vous ordonnons, mes Frères," c'est-à-dire, à vous qui êtes parfaits," au nom de Notre Seigneur Jésus Christ," C'est là un devoir de la charge de supérieur (Isaïe, LVII v. 4): "Annoncez à mon peuple les crimes qu'il a faits, et à la maison de Jacob les péchés qu'elle a commis " (Ezéch., III, 18): "Je vous redemanderai son sang." L'Apôtre énonce ensuite la défense, en disant (verset 6) : "De vous retirer de tous ceux de vos frères qui se conduisent d'une manière déréglée, etc." De là dans l'Eglise la coutume d'éviter les méchants de peur que les plus faibles ne se souillent à leur contact (Ecclésiastique XIII, 1): "Celui qui touche de la poix en sera souillé, et qui se joint au superbe devient tel que lui;" (I Corinth., V, 6) : "Ne savez-vous pas qu'un peu de levain aigrit tout" la pâte? "Afin aussi de procurer la guérison du pécheur, en faisant servir à son salut sa propre confusion (Eccl. IV, 25) : "Il y a une confusion qui fait tomber dans le péché, et il y en a une autre qui attire la gloire et la grâce." Cependant cette séparation ne doit pas se faire sans règle, mais avec réflexion et maturité (I Corinth., V, 4): "Vous et mon Esprit étant assemblés au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ, que celui qui est coupable de ce crime, soit par la puissance de Notre Seigneur Jésus, livré à Satan pour mortifier sa chair, etc." Il est dit ici dans le même sens (verset 6) : "De vous retirer, etc." L'excommunication ne doit également être prononcée que pour quelques fautes graves, puisque l'Apôtre dit ici: " De ceux qui se conduisent d'une manière déréglée; "et cette faute grave existe, quand l'acte est mauvais en soi, et contre l'ordre du droit naturel, comme l'explique la Glose (I Corinthiens X, 40) : "Que tout se fasse dans la bienséance et avec ordre; " (Romains XVI, 4): "Toutes les puissances qui existent ont été établies par Dieu." Ou encore quand il est défendu et opposé à l'enseignement de l'Eglise; ce qui fait dire à S. Paul (verset 6): Et non selon la tradition qu'ils ont reçue de nous (ci-dessus n, 44): "Conservez les traditions que vous avez apprises, soit par nos paroles, soit par notre lettre."

2. Quand S. Paul ajoute (verset 7) : "Car vous savez vous-mêmes ce qu'il faut faire, etc.," il explique ce qu'il vient de dire en der nier lieu, c'est-à-dire (verset 6): "Et non selon la tradition, etc.," faisant connaître quelle est cette tradition, et comment ils l'ont reçue de lui-même. Or, cette tradition, c'est la recommandation de ne pas demeurer oisifs. L'Apôtre explique donc comment ils l'ont

reçue, en premier lieu, de vive voix; en second lieu, par son propre exemple." De plus, il fait voir qu'il a évité toute inquiétude d'esprit; ensuite comment il l'a fait; enfin il en donne le motif.

1° Il dit donc : Cette tradition qu'ils ont reçue de nous, vous la connaissez (verset 7): "car vous savez vous-mêmes ce qu'il faut faire pour nous imiter." En effet, on doit imiter les supérieurs spirituels, non pas en tout, mais en ce qui est selon la règle de Jésus Christ (I Corinth. IV, 16 et XI, 1): "Soyez mes imitateurs comme je le suis moi-même de Jésus-Christ." Mais en quoi devez-vous nous imiter (verset 7)? "En ce qu'il n'y a eu rien de déréglé dans la manière dont nous avons vécu parmi vous." Les Thessaloniens, en effet, étaient d'une grande libéralité (I Thess., IV, 9): "Quant à ce qui regarde la charité fraternelle, vous n'avez pas besoin que je vous en écrive, puisque Dieu vous a appris lui-même à vous aimer les uns les autres." En raison de cette libéralité, les pauvres vivaient donc dans l'oisiveté, et par suite de ce repos, ils se livraient à des oeuvres défendues, ou qui leur étaient étrangères. C'est ce qui rendait leur esprit inquiet. S. Paul dit donc (verset 1): "Il n'y a rien eu de déréglé dans la manière dont nous avons vécu parmi vous." (I Thess., IV, 11) : "Je vous exhorte à vous étudier à vivre en repos, etc." De plus (verset 8): "Et nous n'avons mangé gratuitement le pain de personne," car, ainsi qu'il est rapporté au ch. XX des Actes (verset 34), S. Paul travaillait des mains. - "Et vous savez vous-mêmes que ces mains que vous voyez ont fourni à tout ce qui nous était nécessaire, à moi et à ceux qui étaient avec moi;" et (Prov., XXXI, 27): "Elle, (la femme forte) n'a point mangé son pain dans l'oisiveté;" (Nombres XVI, 15) : "Vous savez que je n'ai jamais rien reçu d'eux, non pas même un ânon, etc."

2° (verset 8): "Mais nous avons travaillé avec peine et fatigue," non par intervalles, mais nuit et jour," c'est-à-dire continuels car l'Apôtre était quelquefois dans la nécessité de prêcher et d'enseigner, et qu'il employait au travail tout le temps qui restait, "pour n'être à charge à aucun de vous" (II Corinth., XII, 13): "Car en quoi avez-vous été inférieurs aux autres Eglises, si ce n'est en ce que je n'ai point voulu vous être à charge?"

3° En disant (verset 9): "Ce n'est pas que nous en eussions le pouvoir, etc." il donne le motif pour lequel il vaquait au travail des mains. Et d'abord il repousse un motif dénué de vérité; ensuite il donne le motif véritable. - A) Ce serait un motif dénué de vérité de dire que l'Apôtre n'avait pas le droit d'exiger d'eux ce qui lui était nécessaire. Aussi dit-il (verset 9): "Ce n'est pas que nous en eussions le Pouvoir." Il y a plus, nous avions le pouvoir de vivre aux dépens des fidèles (I Corinth X, 13) : "Ne savez vous pas que ceux qui servent à l'autel ont part aux oblations (le l'autel?), (Matthieu, X, 10) : "Celui qui travaille mérite

qu'on le nourrisse;" (I Corinthiens IX, 14) : "Ainsi le Seigneur a réglé que ceux qui annoncent l'Évangile vivraient de l'Évangile." D'après l'Évangile, deux sortes de personnes ont donc le droit de vivre aux dépens des autres, à savoir, ceux qui servent l'autel et ceux qui prêchent l'Évangile. B) Enfin, quand l'Apôtre dit (verset 9): "Mais c'est que nous avons voulu, etc.," il donne le véritable motif. Nous trouvons, en effet, un double motif, pour lequel l'Apôtre a travaillé des mains. Le premier indiqué dans l'Épître aux Corinthiens; le second en cet endroit. Les Corinthiens étaient avares, et ils eussent supporté difficilement que l'Apôtre vécût à leurs frais, ainsi qu'on le lit dans les épîtres que S. Paul leur adresse. Mais le motif pour lequel, chez les Thessaloniens, l'Apôtre travaille des mains, fut leur oisiveté. Voilà pourquoi il dit (verset 9) " Mais c'est que nous avons voulu nous donner nous-même pour modèle, afin que vous nous imitassiez", à savoir, en travaillant. (I Tim. IV v. 42) : "Rendez-vous l'exemple et le modèle des fidèles, dans les entretiens, dans la manière d'agir avec le prochain, dans la charité, dans la foi, dans la chasteté;" (I Pierre, V, 3): "Vous rendant les modèles du troupeau du fond de votre coeur." La Glose indique un autre motif (I Corinth., V, 41) à savoir, que ne trouvant pas qui leur donne, ils travaillassent des mains. Un quatrième motif, c'était qu'à l'exemple des solitaires de l'Égypte, ils ne de meurent pas oisifs. (Ecclésiastique XXXIII, 29) : "Car l'oisiveté enseigne beaucoup de mal." Ceux-là donc qui n'exercent aucun office, et ne vaquent ni à l'étude, ni à la lecture, s'exposent au danger, en vivant dans l'oisiveté.

2 Thess. 3, 10-18: l'oisiveté; Travailler pour gagner sa vie

10. Aussi lorsque nous étions avec vous, nous vous déclarions que celui qui ne veut point travailler ne doit pas manger.

10. Car nous apprenons qu'il y a parmi vous quelques gens inquiets qui ne travaillent point et qui se mêlent de ce qui ne les regarde pas.

12. Or, nous ordonnons à ces personnes et nous les conjurons par Notre Seigneur Jésus de manger leur pain en travaillant en silence.

13. Et pour vous, mes frères, ne vous laissez point de faire le bien.

14. Que si quelqu'un n'obéit pas à ce que nous ordonnons par notre lettre, notez-je et n'ayez point de commerce avec lui, afin qu'il en ait de la confusion et de la honte,

15. Ne le considérez pas néanmoins comme un ennemi, mais avertissez-le comme votre frère.

16. Cependant, prie le Seigneur de paix de vous donner sa paix en tout temps et en tout lieu. Que le Seigneur soit avec vous tous.

17. Je vous salue ici de ma propre main, moi Paul. C'est là mon seing dans toutes mes lettres; j'écris ainsi.

18. La grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ soit avec vous tous. Amen.

I. Dans ce qui précède, l'Apôtre a rappelé aux Thessaloniens ce qu'il leur avait laissé à imiter dans son propre exemple, à sa voir: de n'avoir rien de déréglé dans leur conduite, et de vaquer au travail. Il établit ceci, comment étant présent parmi eux, il leur a donné cet enseignement, et par ses paroles et par ses actions. C'est ce qui lui fait dire (verset 10): "Aussi, lorsque nous étions avec vous, etc., ii c'est-à-dire, pour devenir nous-même votre modèle, nous avons pratiqué ce que nous avons enseigné, (verset 10): " car nous vous décl.3rons que celui qui ne veut pas travailler ne doit point manger." Or ces paroles, disent la Glose et S. Augustin (dans le traité du travail des Moines), sont détournées de leur véritable sens par quelques-uns, qui prétendent en conclure qu'il n'était point permis aux serviteurs de Dieu de travailler des mains, d'après cette parole du Sauveur en S. Matthieu (VI, 31) : "Ne vous inquiétez donc point en disant : Que mangerons-nous, etc." Ils soutiennent que ce genre de travail appartient à la sollicitude des choses nécessaires à la vie, et pour cette raison, ils appliquent ce passage de l'Apôtre aux choses spirituelles, comme s'il disait Celui qui ne veut pas faire d'oeuvres méritoires et spirituelles, n'est pas digne de manger **1**; mais cette interprétation est opposée à la pensée de S. Paul qui dit : "Nous vous déclarons que c'était là notre manière d'agir, "c'est-à-dire, de travailler" dans la pensée et dans la fatigue."

1 S. Augustin (livre des Hérésies, LVII) donne à ces hérétiques le nom de "Massaliens," en grec " d'Enchites". On les trouve aussi appelés " Messaliens, s et S. Epiphane (Hérésies, LXXX) les associe aux "Martyriens. Euphémistes et Sataniens" comme fauteurs des mêmes erreurs, sous la dénomination d'une même hérésie. Voici entre autres quelques-unes de leurs extravagances: L'Evangile enseigne que pour être parfait, il faut renoncer à soi-même, vendre ses biens, en donner le prix aux pauvres, se détacher de tout. Ils prirent ces paroles à la lettre. Jésus-Christ dit à ses disciples : "Ne travaillez point pour la nourriture qui périt;" Ils proscrivaient le travail. S. Epiphane, en réfutant les Messaliens, dépeint gracieusement les occupations des moines. C'est la réponse pratique aux hérétiques. Les Messaliens, dit Pluquet, ne se séparèrent pas de la communion chrétienne, regardant les catholiques comme gens ignorants et grossiers. Ils furent, chassés par Flavien, évêque d'Antioche, d'Edesse, où ils avaient fait des progrès, et se retirèrent dans la Pamphlie. Condamnés dans un concile, ils passèrent, on Arménie, où ils infectèrent de leurs erreurs plusieurs monastères. Ils furent expulsés définitivement par Létorius, évêque de Mélitène.

Toutefois, que veut dire S. Paul, en s'exprimant ainsi : "Que celui qui ne veut point travailler, etc.?" Est-ce un conseil? Est-ce un précepte? Il semble que ce soit un précepte, puisqu'il est dit plus loin (verset 14): "Si quelqu'un n'obéit pas à ce que nous ordonnons par notre lettre, etc." Tous donc sont tenus de travailler des mains, et celui qui ne travaille pas de cette manière, mais de meure oisif, pêche mortellement.

Il faut dire que c'est un précepte. Mais une chose peut être commandée de deux manières : dans un sens absolu, ou sous condition. Ce qui de foi est nécessaire pour le salut est commandé de la première manière, telles sont les oeuvres des vertus. Le précepte est conditionnel, quand, par exemple, une circonstance est telle, que sans le travail manuel, un précepte ne peut être observé. Or, il est commandé à l'homme de sustenter son corps, - car autrement, il est homicide de lui-même. (Gen., II, 16) : "Mangez de tous les arbres du paradis." L'homme est donc tenu, en vertu du précepte, à nourrir son corps, et à faire tout ce qui est indispensable à la conservation de la vie du corps. Quiconque n'a point d'ailleurs de quoi sustenter licitement son corps, soit avec ce qu'il possède, soit au moyen d'un commerce licite, est obligé de travailler pour ne point dérober (Eph IV, 28) : "Que celui qui dérobait ne dérobe plus, mais plutôt qu'il s'occupe lui-même en travaillant de ses propres mains à quelque ouvrage qui soit bon." Le travail est donc de précepte, quand on ne peut autrement vivre licitement. C'est ce qui fait dire à S. Paul (verset 10): "Celui qui ne veut pas travailler ne doit pas manger." L'une de ces deux alternatives est donc nécessaire pour que l'homme puisse manger, ou qu'il ai ce qu'il faut en sa possession, ou qu'il se le procure licitement. (Psaume CXXXVII, V. 2) : "Vous mangerez des travaux de vos mains, etc." (I Thess., IV, 14) : "Je vous exhorte... à travailler de vos propres mains, ainsi que nous vous l'avons ordonné, etc. "

II° Quand S. Paul dit (verset 41) : "Car nous apprenons qu'il y a parmi vous quelques gens inquiets, etc.," il établit la nécessité du précepte qu'il a donné, car il l'a fait non pas tant à raison de la charge qu'il a d'enseigner, qu'à cause du penchant à l'oisiveté qu'il remarque en ceux à qui il s'adresse. Il rappelle donc d'abord la faute qui amène la nécessité du précepte; ensuite il indique le remède (verset 42) : "Or, nous ordonnons à ces personnes, etc."

1. Il dit donc (verset 44) : "Car nous apprenons, etc.," en d'autres termes : Si je proclame hautement ce précepte, c'est que "nous apprenons qu'il y a parmi vous quelques gens inquiets, qui ne travaillent point, etc." Il est, en effet, nécessaire que l'esprit de l'homme soit occupé à quelque chose, et par suite que ceux qui sont oisifs éprouvent une inquiétude qui les pousse vers ce qui est illicite (I Thessaloniens IV, 11) : "Je vous exhorte à vous étudier à vivre en repos." L'Apôtre ajoute (verset 11) : "Mais qui se mêlent de ce qui ne les regarde pas," c'est-à-dire, des affaires des autres. (Prov., XXI, 25) : "Les désirs tuent le paresseux."

2. S. Paul indique ensuite le remède, lorsqu'il dit (verset 12): "Or, aux personnes qui se conduisent ainsi, etc." Et d'abord, du côté de ceux qui font mal; ensuite du côté des autres (verset 13): "Et pour vous, mes frères, etc." - 1° Il dit donc : "Aux personnes qui se conduisent de cette manière, nous ordonnons" sévèrement, comme étant leur supérieur spirituel, et nous les conjurons en toute charité, comme leur père, de par Notre Seigneur Jésus-Christ, de manger leur pain," et non le pain d'autrui, mais celui qui leur est dû, c'est-à-dire, celui qu'ils auront légitimement gagné, "en silence," c'est-à-dire, sans inquiétude d'esprit, et sans courir de tous côtés mais en travaillant. (Isaïe, XXXII, 17) : "Le soin de cultiver la justice procurera le silence;" (Ecclésiastique XXXIII, 29) : "L'oisiveté enseigne beaucoup de mal."

2° Quand il ajoute (verset 43) : "Et pour vous, mes frères," l'Apôtre indique, du côté de ceux qui sont sans reproche, un double remède. D'abord qu'ils ne cessent point de faire le bien; ensuite qu'ils reprennent ceux qui font le mal; (verset 14) : "Que si quelqu'un n'obéit pas à ce que nous ordonnons, etc."

1. Il dit donc (verset 13): "Pour vous, mes frères ;" en d'autres termes : Ne vous laissez point de faire le bien, quoique ceux qui vivent dans l'oisiveté en abusent. (Galates VI, 9) : "Ne nous laissons donc point de faire le bien." C'est une nécessité, même lorsqu'on travaille des mains, et alors même qu'on ne manque de rien, parce que c'est une obligation de subvenir aux besoins du prochain.

2. Quand S. Paul ajoute (verset 14): "Si quelqu'un n'obéit pas à ce que nous ordonnons par notre lettre," il donne à entendre qu'on doit corriger ceux qui s'égarent. Et d'abord dans quel ordre ils doivent être punis; ensuite il fait ressortir l'effet de la punition (verset 14) : "afin qu'ils en aient de la confusion;" enfin, il en indique la fin (verset 15) : " Ne le considérez pas néanmoins comme votre enfant" **A**) Dans l'ordre de la punition, il rappelle premièrement la faute; secondement, sa manifestation; troisièmement, sa punition. La faute, c'est la désobéissance (verset 14): "Si quelqu'un n'obéit pas à ce que nous ordonnons par notre lettre, etc." (I Rois, XVI, 23) : "C'est une espèce de magie de ne vouloir pas se soumettre; et ne se rendre pas à la volonté du Seigneur, c'est le crime de l'idolâtrie." Il prescrit ensuite de les convaincre et de les manifester, quand il dit (verset 14) : "Notez-le," c'est-à-dire, manifestez-le; mais par la recherche de la vérité; (Job, XXIX v. 16): "Je m'instruirai avec un soin extrême, des affaires que je ne savais pas." Le châtiment, c'est la sentence d'excommunication (verset 14): "Et n'ayez point de commerce avec lui." (I Corinth., V, 11) : "Vous ne mangerez pas même avec lui." (I Jean, 40) : "Ne le recevez pas dans votre maison et ne le salue point." Remarquez ici que l'excommunication est prononcée contre la désobéissance; cependant le coupable doit être convaincu

(verset 14) : "Si quelqu'un n'obéit pas ce que nous ordonnons par cette lettre, notez-le," c'est-à-dire, donnez-nous en connaissance, afin qu'il soit puni; durant cet intervalle, n'ayez pas de communication avec lui. **B**) L'effet de ce châtement, c'est (verset 14): "qu'il en ait de la confusion," et que cette confusion le fasse rentrer en lui-même. (Ecclésiastique IV, 25) : "Il y a une confusion qui fait tomber dans le péché, et il y en a une autre qui attire le glaive de la grâce." **C**) La fin et l'intention doivent être la correction du coupable, correction que se propose la charité. C'est pourquoi S. Paul dit (verset 15) : "Ne le considérez pas néanmoins comme votre ennemi," parce que la correction ne doit pas se faire par la mauvaise inspiration de la haine, mais par le zèle que suggère la charité; comme si l'Apôtre disait: Si vous l'évitez, que ce ne soit point par un sentiment de haine et d'inimitié. (Mathieu., V, 44): "Aimez vos ennemis; faites du bien à ceux qui vous haïssent." Aussi S. Paul dit-il (verset 15) : "Mais avertissez-le comme votre frère." C'est ainsi que la charité se manifeste. (Psaume CXXXII, 1): "Que c'est chose douce et agréable que les frères soient unis entre eux!"

III° Quand enfin S Paul dit (verset 16): "Cependant je prie le Seigneur de paix, etc.," il termine sa lettre. Et d'abord il en déduit la conclusion; ensuite il fait sa salutation, qui est comme le sceau de cette lettre (verset 4'7) : "Je vous salue ici de ma main, moi Paul, etc."

1° La première partie se subdivise. L'Apôtre souhaite aux Thessaloniens d'abord les dons de Dieu; ensuite Dieu lui-même (verset 46): " Que le Seigneur soit avec vous tous."

1° Pour souhait S. Paul dit (verset 16): " Cependant je prie le Seigneur de paix de vous donner la paix en tout temps, et en tout lieu," Or, Dieu est appelé le Seigneur de paix pour deux raisons. La paix, en effet, comprend deux choses, à savoir, l'accord de l'homme avec lui-même, et avec les autres hommes. Or, ni l'un ni l'autre ne peut s'obtenir si ce n'est en Dieu. D'abord l'homme n'est point d'accord avec lui-même et en lui-même, quand il ne cherche pas comme le bien unique celui qui peut suffire aux désirs de tous, c'est-à-dire Dieu seul (Psaume CII, 5): "Il remplit vos désirs, en vous comblant de ses biens." Car excepté Dieu, rien ne peut suffire aux désirs de tous; mais Dieu suffit (Jean XVI, 33) : "Je vous ai dit ceci, afin que vous ayez la paix en moi." En second lieu, les hommes ne peuvent s'unir entre eux, qu'en ce qui est commun à tous, c'est-à-dire en Dieu. C'est ce qui fait dire à S. Paul (verset 16): "Que le Seigneur de paix vous donne la paix," non la paix du temps, mais une paix éternelle, c'est-à-dire la paix spirituelle, qui commence ici-bas, et se perfectionne dans les cieux (Ps. CXLVII, 14) : "Il vous a donné pour limites la

paix. "Qu'il l'a donne, "en tout lieu," et dans tout le monde aux fidèles.

2° Quant à la salutation, l'Apôtre dit (verset 16) : " Que le Seigneur soit en vous tous," parce que nous ne pouvons acquérir aucun bien, si ce n'est par la foi et par la charité.

2°. (verset 17) : "Je vous salue de ma propre main, moi Paul." L'Apôtre parle ainsi à cause des infidèles qui altéraient ses lettres (Galates VI, 11) : "Voyez quelle lettre je vous ai écrite de ma propre main" (verset 18) : "La grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ soit avec vous tous," c'est-à-dire ce don gratuit de Dieu, qui nous rend agréables devant lui (Jean I, 17): "La grâce et la vérité nous sont venues par Jésus-Christ. **1**"

1 Corollaires sur le chapitre III: Apprenons à prier avec l'Eglise, à demander ce qu'elle demande. Que le Seigneur, dit-elle avec S. Paul conduise nos coeurs, et le fasse marcher droit dans l'amour de Dieu et la patience de Jésus-Christ. La charité et impatience sont les aides divins dans la voie du ciel. La patience rend conforme à Jésus-Christ, la charité mène à Dieu. Que tout ministre de Jésus-Christ admire et imite autant qu'il est en lui, la charité admirable de l'apôtre S. Paul qui fondait des églises, convertissait les âmes, et, nonobstant ses labeurs apostoliques, travaillait des mains nuit et jour, de peur de manger son pain aux dépens du moindre de ses frères. Mais que l'exemple profite aussi au chrétien. ' L'homme est né pour le travail comme l'oiseau pour voler. (Job, V.) Le travail est imposé par Dieu. C'est la pénitence commune à tous, en la personne d'Adam. Il faut (toile travailler S. Paul nous le rappelle. Mais pour rendre le travail profitable. il le faut accomplir dans un esprit de pénitence, d'humilité, de recueillement, de silence et de paix. (Picquigny, passim.)